



HAL
open science

De quoi les études plurilingues sont-elles le nom ?

Hervé Adami

► **To cite this version:**

Hervé Adami. De quoi les études plurilingues sont-elles le nom?. Adami H., André V. (dir.). De l'idéologie monolingue à la doxa plurilingue : regards pluridisciplinaires, Peter Lang, pp.43-90, 2015, 10.3726/978-3-0352-0324-0 . hal-01104936

HAL Id: hal-01104936

<https://hal.science/hal-01104936>

Submitted on 13 Jan 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

De quoi les études plurilingues sont-elles le nom ?

Hervé Adami ATILF, Université de Lorraine et CNRS

In Adami H. et André V. 2015. De l'idéologie monolingue à la doxa plurilingue : regards pluridisciplinaires. Peter Lang. p. 43-90.

Introduction

Les contributions sur le plurilinguisme foisonnent dans la littérature scientifique, les colloques et dans la littérature grise. Les publications à ce sujet sont innombrables, au sens propre du terme, ainsi que les programmes de recherche, les thématiques de laboratoire ou les thèses. A l'évidence, il s'agit d'un thème qui intéresse les chercheurs et les institutions académiques ou politiques qui mandatent ou financent ces programmes de recherche. Ce qui m'intéresse dans cet article ce n'est pas d'abord la réalité objective du plurilinguisme mais ce que devient cette réalité quand elle est traitée, reprise, manipulée par les chercheurs qui l'ont construite comme objet épistémologique. Le plurilinguisme n'est plus simplement un thème de recherche, il est devenu un enjeu idéologique qui dépasse largement le cercle étroit des experts scientifiques qui travaillent sur ce thème. Les études sur le plurilinguisme relèvent, en principe, de la sociolinguistique. Cette discipline est née de l'étude des langues minoritaires en voie de disparition ou des situations déséquilibrées de diglossie où se font face des langues ou des variétés fortes et faibles. L'étude de ces situations par les sociolinguistes les a conduits, dans de nombreux cas, à prendre la défense du « faible » contre le « fort » et à passer d'une position de stricte observation distanciée et scientifique à une position engagée, sinon militante. D'autres sociolinguistes ne s'embarrassent même pas de justifications scientifiques et s'intéressent à des situations de contact de langues pour des raisons militantes revendiquées. Ce sont des cas tellement fréquents que Boyer (2014) se demande même si le sociolinguiste peut être neutre. A cette question il répond par la négative mais en appelant les militants-sociolinguistes à une stricte observance des règles déontologiques et à l'application rigoureuse des principes de la recherche scientifique. Il n'est pas question ici de prôner une science pure, exempte de toute « pollution » idéologique, ce qui serait une pure et simple illusion. Ce qui m'importe c'est de comprendre comment et pourquoi une position scientifique et idéologique minoritaire est devenue largement majoritaire dans son champ scientifique d'exercice mais aussi pourquoi les tenants de cette position ont encore besoin de se présenter comme minoritaires pour exister. Il s'agit de comprendre comment le thème, et la défense, du plurilinguisme, de position minoritaire ferrailant contre l'idéologie unilingue, sont devenus des positions dominantes, imposant à leur tour une doxa, c'est-à-dire, au sens qu'en donne Bourdieu (1997 :30), « un ensemble de croyances fondamentales qui n'ont même pas besoin de s'affirmer sous la forme d'un dogme explicite et conscient de lui-même ». Il importe également d'analyser les structures idéologiques, politiques et

scientifiques de cette situation dominante, sans prendre position « pour » ou « contre » le plurilinguisme car cela n'aurait guère plus de sens que d'être « pour » ou « contre » le soleil ou la pluie. Mon objectif est de montrer que la position dominante aujourd'hui n'est pas le résultat d'un consensus scientifique mais qu'elle s'inscrit dans un contexte économique, social et politique qui est le monde d'aujourd'hui, avec ses rapports de force et ses réalités. La doxa des études plurilingues aujourd'hui dominante n'avance pas masquée mais aveugle à ses propres conditions d'émergence et à sa nature idéologique. La doxa plurilingue se retranche derrière des discours d'expertise et se place en surplomb en utilisant des positions académiques qui lui permettent de légitimer une position militante. J'appellerai ici *études plurilingues* ce courant actuellement dominant, en référence aux expressions anglo-saxonnes comme *cultural studies* ou *subaltern studies*, et d'autres encore, qui renvoient en même temps à un objet de recherche et à un courant théorique et idéologique cohérent dans ses approches, ses sources et ses objectifs. Cette expression permet également de faire une distinction claire entre le plurilinguisme, comme réalité objective, et la façon dont cette réalité est analysée.

1- Invention et réinvention de la sociolinguistique.

La linguistique n'a que très lentement accepté de reconnaître les variétés et les variations comme réalités constitutives des faits langagiers. La linguistique saussurienne, qui se constitue comme science, évacue d'emblée les variétés et les variations hors du champ de son domaine épistémologique en instaurant une césure artificielle que Saussure estime nécessaire pour que la linguistique puisse se constituer comme science à part entière : la linguistique externe et la linguistique interne (Saussure 1975). Très longtemps, les approches saussuriennes, puis structuralistes, tiennent le haut du pavé scientifique et académique : les langues sont alors conçues comme des entités discrètes elles-mêmes constituées d'unités discrètes, formant des systèmes que la linguistique se propose de décrire. C'est Volochinov (1977) qui le premier propose une critique radicale de la position saussurienne mais il n'est pas entendu parce que soviétique et marxiste¹. Si cet ouvrage n'avait pas été traduit et diffusé longtemps après sa parution, la réflexion linguistique aurait sans doute gagné plusieurs décennies. Mais d'autres contributions vont encore fragiliser l'édifice structuraliste et les certitudes de la linguistique. La contribution majeure de Marcellesi et Gardin (1974) qui posent les bases de la sociolinguistique en France mais aussi la pragmatique, l'ethnographie de la communication ou encore Bourdieu (1982) qui participe au démantèlement de la forteresse structuraliste, font progressivement admettre que les langues ne sont pas des ensembles parfaitement clos et homogènes et que la variation est inhérente aux systèmes linguistiques. La linguistique intègre donc progressivement dans son champ épistémologique la « linguistique externe » de Saussure. Dès lors, le linguiste sort de ses bureaux et s'en va sur les terrains observer et comprendre la réalité multiforme des

¹ Il semble, à lire Bronckart et Bota (2011), que Bakhtine, qui signe cet ouvrage, soit un imposteur. Cependant, quel que soit l'auteur de ce livre, que ce soit Bakhtine, Volochinov ou une équipe, il n'en reste pas moins qu'il constitue une référence théorique majeure pour les sciences du langage, et au-delà. L'éventuelle imposture de Bakhtine ne doit pas remettre en cause les avancées décisives des travaux soviétiques de cette époque, auxquels il faut ajouter Vygotsky ou Luria, entre autres.

contacts de langues, l'extraordinaire complexité des variations géographiques et sociales et la non moins complexe réalité des situations des bilinguismes et des plurilinguismes sociétaux et individuels. Cette évolution permet à Calvet de relever, à juste titre : « Il faudra pratiquement attendre William Labov pour trouver l'affirmation que, si la langue est un fait social, alors la linguistique ne peut être qu'une science sociale, c'est-à-dire que la sociolinguistique est la linguistique » (Calvet 2005 : 4). Mais si la langue est indubitablement un fait social, elle est aussi un fait économique, politique et historique. Qu'il s'agisse donc de l'analyse des variétés, des variations ou des situations de plurilinguisme, l'analyse sociolinguistique ne peut pas abstraire les faits langagiers de leurs contextes. De la même façon, le sociolinguiste ne saurait faire l'économie de l'analyse de sa propre position dans le contexte social, économique et politique dans lequel il intervient. Comme science sociale à part entière, la sociolinguistique ne peut donc échapper à un travail de réflexion et de remise en cause de ses objets, de ses approches, de ses méthodologies et de ses hypothèses. Il ne suffit pas d'admettre, comme le fait Boyer (*ibid*), que le sociolinguiste est plus ou moins nécessairement « impliqué » et que seule l'application d'une méthodologie rigoureuse permettra d'éviter le piège de l'engagement. Il s'agit plutôt d'aller au bout de l'analyse pour montrer en quoi les enjeux et les contextes économiques, sociaux et politiques des recherches peuvent brouiller totalement les pistes. Le problème des études plurilingues ne réside pas dans le fait qu'elles suivraient telle ou telle idéologie, mais dans le fait qu'elles ne se posent pas la question de l'idéologie pour elle-même mais seulement pour les autres. Les études sur le plurilinguisme sont très souvent engagées « pour » ou « vers » un objectif particulier et font de leurs objets, ou de leurs thèmes, des enjeux de promotion. Le problème des études plurilingues, c'est qu'elles reposent bien souvent, non sur des positions théoriques établies, qu'elles soient philosophiques ou politiques, mais sur des croyances, j'y reviendrai. Par ailleurs, les études sur « le » plurilinguisme se perdent dans une infinité d'orientations, de sujets, de terrains, d'approches plus ou moins théorisées. « Le » plurilinguisme est devenu un paradigme fourre-tout aux dimensions tellement élastiques et étendues qu'il finit par recouvrir tout le domaine de la sociolinguistique. Ce qui fait dire à Calvet (2011 : 143) que « la linguistique, ou la (socio)linguistique qui traite de < langues > sans toujours pouvoir dire de quoi il s'agit exactement, [...] est passée en moins d'un demi-siècle du statut de < science humaine pilote > à celui de science marginalisée, minorée, et qui se cherche à travers une pluralité de micro-spécialisations ».

La sociolinguistique, mais également la pragmatique ou l'analyse de discours, ont définitivement brisé le mythe de La Langue saussurienne ou des langues envisagées comme des entités distinctes possédant une stabilité et une cohérence internes dont la linguistique aurait pour tâche d'analyser les structures, les mécanismes et le fonctionnement. Ce que l'on sait maintenant, c'est que la variation n'est pas un phénomène marginal et « externe », pour reprendre la dichotomie de Saussure, mais qu'elle est inhérente à ce que l'on hésite encore à qualifier de « système ». Par cette brèche, les recherches en sociolinguistique ont permis de passer de l'analyse des langues à celle des pratiques langagières. Ce faisant, on s'est rendu compte à quel point ces pratiques étaient dépendantes de leurs contextes, interactionnel, situationnel, social, politique, historique, etc. A tel point d'ailleurs que la notion même de langue,

représentant pourtant en principe l'objet épistémologique central de la linguistique, est devenue suspecte (Canut 2007). Il n'y a plus de définition de la langue qui fasse consensus et les chercheurs prudents s'abstiennent désormais d'en proposer une. Dans le champ contigu de la didactique des langues par exemple, selon la position dominante aujourd'hui, il n'est plus question d'apprendre une ou des langues mais de développer des « compétences plurilingues ». Cette antienne est reprise avec une telle régularité que sa seule répétition semble suffire à en faire une vérité indémontrable mais qui s'énonce pourtant dans un grand flou artistique comme le démontre Maurer (2011). Cependant, si la recherche d'une définition consensuelle de la langue relève de la fiction parce qu'aucun chercheur n'est assez imprudent pour s'y risquer, ou parce qu'elle semble désormais inutile, une réflexion est alors nécessaire pour redéfinir les notions fabriquées sur cette base, notamment, et surtout, celle de *plurilinguisme*, utilisée à satiété aujourd'hui. Faut de réflexion sérieuse sur la langue, *plurilinguisme* ne peut prétendre au statut de concept : il n'est qu'une simple notion, voire un terme. Plurilinguisme est devenu un terme-valise dont se réclament des études et des contributions hétérogènes, pour ne pas dire hétéroclites. Si, comme l'écrit Tabouret-Keller (2005), l'intérêt de la sociolinguistique s'est porté depuis 20 ans sur « la description et l'investigation, de la complexité et de l'hétérogénéité des situations et des pratiques langagières, sur la variation des usages plutôt que sur le système de langue », alors on n'aura que très peu avancé ; et si le programme de la sociolinguistique d'aujourd'hui que décrit Tabouret-Keller est bien celui-là, alors il s'agit tout simplement de la réinvention de la sociolinguistique, rebaptisée « plurilinguisme ». Si l'on intègre au champ des études plurilingues les différentes formes de variétés (diatopiques, diachronique, diastratiques, diaphasiques), les situations de contact, l'économie individuelle ou collective des répertoires langagiers ou les politiques linguistiques de gestion de ces phénomènes, alors, effectivement, le champ du plurilinguisme s'étend à tout le domaine de la sociolinguistique et même au-delà. Mais dans ce cas, il perd sa valeur heuristique et scientifique pour devenir une simple étiquette sous-disciplinaire.

2- Entre science et croyance : le plurilinguisme comme axiologie

Les études plurilingues, en raison précisément de leur position hégémonique dans le champ de la sociolinguistique et de la didactique des langues, ont franchi un cap. Dans un élan que les sciences humaines connaissent parfois, l'évidence de la « pluralité » s'impose à tous les niveaux et ne souffre plus de contestation. De paradigme hégémonique, les études plurilingues se transforment en doxa. Tout est donc « pluriel » et « complexe », ce dernier adjectif apparaissant bien commode pour dire « compliqué » en se réfugiant sous l'autorité de Morin² et cacher souvent une lecture superficielle de cet auteur. Mais le plurilinguisme n'est plus seulement une vérité incontestable, il est bon en soi. Tabouret-Keller (2011) a montré que le bilinguisme a longtemps représenté le mal, l'hybridité suspecte, un entre-deux intolérable combattu par les puristes de toutes espèces, appuyés en cela par d'éminents savants qui apportaient leur caution à cette idéologie de

² Je renvoie ici le lecteur à l'ensemble du travail de cet auteur et non à un ouvrage en particulier puisqu'il élabore sa théorie de la complexité tout au long de son œuvre

l'homogénéité qui a longtemps prévalu. Mais aujourd'hui, les savants sont passés de l'autre côté de la frontière des certitudes et, comme dirait Victor Hugo, « l'espoir changea de camp, le combat changea d'âme ». Le Bien, c'est dorénavant (mais jusque quand ?), le pluriel, l'hybride, le complexe. La recherche de l'homogénéité, voire de la pureté, culturelle, ethnique, raciale ou linguistique est un phénomène qui a grandi tout au long du 19^{ième} siècle et de la première moitié du 20^{ième} pour atteindre le paroxysme sanglant et dévastateur du nazisme qui a érigé la pureté raciale et ethnique en doctrine et en politique d'Etat. Après le cataclysme de la seconde guerre mondiale et l'effondrement des empires coloniaux, les théories de pureté ou de supériorité raciale ou ethnique sont très largement discréditées par la catastrophe humaine que ces idées ont permise. Un discours de Levi-Strauss à l'UNESCO en 1952 donne le ton : il n'existe pas de cultures ou de sociétés supérieures ou inférieures à d'autres mais des cultures et des sociétés différentes et d'égale dignité (Levi-Strauss 1987). Cette position nouvelle enclenche un processus intellectuel et idéologique qui va conduire, en affirmant l'égale dignité de toutes les cultures, au relativisme culturel avec ses variantes les plus radicales. Selon ce principe, si toutes les sociétés et toutes les cultures ont le droit à l'égale dignité, elles ont également le droit à la reconnaissance politique, au respect, au droit de se transmettre, etc. Une fois ce principe reconnu, on va alors assister à une inflation de revendications identitaires, légitimes ou artificielles, majoritaires ou minoritaires, violentes ou pacifiques. D'innombrables textes, proclamations et résolutions internationales, plus ou moins politiciennes et très variablement suivis d'effets, se succèdent et s'accumulent. L'heure est à la « pluralité », à sa reconnaissance et à sa promotion. Les raisons de ce changement de fond concernant la pluralité, au sens très large du terme, tiennent, je l'ai dit, au profond traumatisme engendré par le délire nazi de la hiérarchie des races avec, à son sommet, les aryens germaniques. Mais un autre événement politique va contribuer à discréditer politiquement cette pseudo-théorie : il s'agit de la décolonisation. Les peuples « indigènes », « primitifs » se prennent en main et accèdent à l'indépendance. Dans ce nouveau rapport de force international et dans un contexte intellectuel marqué par le relativisme, les « pluralités » de tous ordres (ethniques, culturelles, linguistiques) trouvent une nouvelle légitimité et leur étude s'inscrit dans un courant politique que l'on pourrait qualifier très largement de progressiste. L'anthropologie, science humaine pilote dans ce domaine, a joué un rôle capital. Considérée, parfois à juste titre, comme la caution savante du colonialisme et de ses politiques racialistes, cette discipline a commencé à faire son examen de conscience et, peut-être par un effet de retour, se trouve désormais en pointe dans la défense et la promotion des cultures autochtones, à tel point qu'aujourd'hui le reproche lui est fait de sombrer dans le primitivisme (Kupper 2003 ; Amselle 2010).

Concernant les langues, la position dominante dans le champ des études plurilingues est désormais l'attention particulière, et le soutien inconditionnel, aux langues des « minorités ». A cet égard, les études plurilingues représentent la queue de comète des *subaltern studies* analysées par Bayart (2010) et Amselle (2008). Dans ce cadre théorique et idéologique, ce qui est minoritaire étant nécessairement opprimé, dominé, ou, selon l'expression consacrée, « stigmatisé », il va de soi que, si l'on souhaite se situer dans le camp du Bien, il faut en prendre la défense. Dès lors, la question n'est plus (seulement) l'analyse de toutes les langues, qui possèdent toutes la même valeur d'un point de vue

strictement linguistique, mais leur défense. De ce point de vue, les intérêts portés à l'analyse de ces langues « minoritaires » intègrent une dimension soit clairement militante, soit au moins empathique ou compassionnelle. Ainsi, le plurilinguisme, après avoir été accusé de tous les maux, est désormais paré de toutes les vertus, y compris, et peut-être surtout, de vertus identitaires qui ne sont pas, nous le verrons, le moindre de ses problèmes. Le plurilinguisme et sa défense appartiennent donc au camp du Bien après avoir appartenu à celui du Mal. Mais, ce faisant, l'approche reste d'ordre axiologique. Ni la nocivité ni les bienfaits du plurilinguisme ne peuvent être démontrés de façon convaincante et les lignes de partage ne sont pas scientifiques, mais idéologiques et, en ce sens, elles sont liées au contexte social, économique et politique. Le contexte d'aujourd'hui, c'est la mondialisation, la subversion des frontières, la domination des marchés qui s'appuient sur le dogme de la libre circulation des capitaux, des marchandises et des personnes. Dans ce cadre, le plurilinguisme est considéré à la fois comme l'expression et la conséquence de cette nouvelle donne.

De ce point de vue axiologique, où le plurilinguisme est intrinsèquement bon, il ne reste plus qu'à en faire l'éloge. C'est ce que fait Rastier (2007), par exemple, qui, ouvrant les Premières assises européennes du plurilinguisme, se laisse emporter par un élan mystique :

Le mythe de Babel laisse planer sur le multilinguisme le souvenir d'une malédiction. Toutefois, avant de la narrer, la Genèse donne à propos des fils et petits-fils de Noé une autre version de la diversité linguistique : « chacun eut son pays selon sa langue et sa nation selon son clan » (10, 2-5). A la malédiction implicite du monolinguisme, je voudrais opposer la bénédiction de Babel en citant à ma façon le Coran : « Nous vous avons divisés en langues et en nations pour que vous appreniez les uns des autres ».

Cette citation démontre à quel point de décrochage du réel on est arrivé : les justifications ne sont plus linguistiques ou historiques, c'est-à-dire scientifiques, mais religieuses ou mystiques. Rastier n'a évidemment pas abandonné toute ambition scientifique mais, au-delà des références et des sources mythico-religieuses qu'il cite, ce sont les deux termes antithétiques qu'ils utilisent qui sont évocateurs : « bénédiction » et « malédiction », c'est-à-dire le Bien et le Mal. De la même façon, Suso Lopez (2008) retourne au 17^{ième} siècle, vers Comenius, pour tenter de conjurer cette malédiction. Dans un registre différent, Lüdi (2004) affirme que « le plurilinguisme individuel et social est normal, représente l'épanouissement optimal de la faculté de langage ; l'unilinguisme représente de plus en plus, dans le monde d'aujourd'hui, un handicap ». Lüdi, qui fustige dans ce même article les « préjugés contre le bi- ou le plurilinguisme », reprend à son compte l'opposition normalité/handicap qui aurait fait bondir ce même auteur s'il s'était agi de la position inverse. De la même façon, Tashdjian (1994) écrit qu'« en l'an deux-mille, le monolinguisme des jeunes pourra être comparé à une forme d'illettrisme. Il est déjà un handicap ». Ainsi donc, le retournement axiologique est opéré, y compris dans les termes choisis. Car c'est précisément sous l'angle de la pathologie que le bi- et le plurilinguisme ont parfois été définis. Mais les études plurilingues sont tellement assurées de leur fait, de la généralisation planétaire du plurilinguisme et de ses indiscutables avantages, que point n'est besoin de le démontrer désormais et que quiconque se met simplement à interroger cette doxa, ou à ne pas y adhérer, risque l'excommunication et l'anathème.

Blanchet (2010) par exemple s'interroge, dans une contribution dont le titre est un programme en soi : « Les enseignants sont-ils fascistes ? ». Il pose cette question dans la postface d'un ouvrage dont les contributions unanimement consacrées à la gloire du plurilinguisme et des « compétences plurilingues » et au terme duquel il constate, à l'évidence courroucé, que l'école et les enseignants renâclent encore malgré tout à embrasser la nouvelle foi plurilingue. Selon le même auteur, les résistances à la progression de la vraie foi peuvent être également qualifiées de « glottophobie », qui est d'ailleurs une xénophobie qui s'ignore (Blanchet et Arditty 2008). Le prosélytisme des études plurilingues passe donc un cap dans l'agressivité verbale devant les résistances opposées à la nouvelle croyance.

Car le plurilinguisme est désormais, pour certains auteurs, l'objet d'une croyance, après avoir été une conviction et avant cela un objet ou un terrain de recherche. Or, une croyance, par définition, ne saurait être remise en cause. La sacralisation du plurilinguisme est l'œuvre, dans une très large mesure, des orientations du Conseil de l'Europe et de l'Union Européenne. Cette Europe politique qui, comme l'écrit Scheidhauer (2001 :109), s'assigne une « mission rédemptrice » dans la ligne des pères fondateurs issus des « milieux chrétiens-démocrates qui l'ont originellement formulée ». Scheidhauer constate d'ailleurs que « la recherche scientifique tend à accepter ce millénarisme européen comme un fait positif ». A propos de la sociolinguistique en particulier, il ajoute (Scheidhauer, *ibid*, 109) qu'elle « participe largement de la définition d'une Europe messianique alors même qu'elle prétend conserver une attitude parfaitement objective ». Dans ce contexte, le messianisme plurilingue, dirigé à l'origine contre les monolinguismes institutionnels des Etats-nations, est devenu une doxa culturaliste dépolitisée qui focalise toute son attention sur la défense des « minorités » en ignorant, ou en feignant d'ignorer, le rouleau compresseur monolingue qui avance : non celui des langues nationales, mais celui de l'anglais. L'Europe plurilingue fantasmée se heurte au réel de l'hégémonie d'une seule langue, y compris et surtout dans les instances mêmes de l'Europe politique où l'anglais accroît sans cesse sa position dominante.

3- Ethnicisation et culturalisation des questions sociales

Pour tenter de comprendre cet engouement pour les études plurilingues et le militantisme para-scientifique qu'il suscite, il convient de le replacer dans un contexte intellectuel plus global, qui s'inscrit lui-même dans le mouvement social et économique de la mondialisation capitaliste. Ce contexte, c'est la montée régulière, depuis au moins les années quatre-vingt, des questions culturelles ou ethniques, dont les aspects linguistiques font partie. Le thème central et articulateur de ces questions est « la notion catastrophique d'identité » comme l'écrit Bayart (2010). J'ai essayé de montrer (Adami à paraître) à quel point cette notion d'identité, non seulement n'avait plus aucune portée heuristique, mais qu'elle était même scientifiquement et politiquement dangereuse. Il en va de même de *culture*, notion-valise que les sciences humaines continuent imperturbablement à utiliser alors qu'elle a perdu tout sens tant elle s'est usée dans une infinité d'occurrences non définies et non contrôlées (Adami *ibid*). Dès lors, on comprend que la notion d'*identité culturelle*, qui met bout à bout deux notions-valises, ne puisse

produire qu'un monstre avalant et digérant toute tentative d'organisation. L'identité culturelle est un piège (Meyran et Rasplus 2014) qui continue pourtant à fonctionner, d'autant plus efficacement que les sciences humaines ne le remettent pas, ou très timidement, en cause. Là encore, le ton est donné par les textes³ du Conseil de l'Europe, dont l'influence est considérable sur les études plurilingues, et qui recourt systématiquement à cette notion « d'identité culturelle ». Elle représente même le socle de toute la réflexion des institutions européennes en matière de « dialogue interculturel » selon l'expression consacrée.

Les *Cultural Studies* ont ouvert la voie à ce mouvement dans un contexte de reflux du marxisme et de sa théorie matérialiste d'analyse de la société. Au contraire du marxisme qui cherche à expliquer la culture, les idéologies, les comportements ou les représentations des hommes en partant de *ce qu'ils font*, les *Cultural Studies* prennent le chemin inverse : il s'agit d'expliquer la société par la culture, les idéologies et les représentations. C'est un retour à l'idéalisme philosophique que le marxisme avait au moins en partie contribué à éclipser. Dès lors, ce qui compte, ce ne sont plus les appartenances de classe des individus, leur place et leur rôle dans le processus de production, dans la division sociale du travail et dans les relations sociales, mais leur « identité culturelle ». Comme le dit Benn Michaels ici même, ce qui est important pour les *Cultural Studies*, ce n'est plus ce que les hommes font ou même ce qu'ils pensent, mais *ce qu'ils sont*. Or *ce qu'ils sont* est défini par leur identité et notamment leur identité culturelle, réelle, supposée, inventée ou réinventée au besoin. Le problème politique n'est alors plus de savoir si les hommes doivent se libérer de l'aliénation économique, conquérir des droits sociaux ou politiques ou si la société doit être repensée et reconstruite sur des bases de justice sociale et économique : le problème politique dominant du moment est de défendre, de soutenir, de promouvoir toutes les formes de revendications identitaires, qu'elles soient culturelles, ethniques, sexuelles ou linguistiques. Le glissement continue à s'opérer avec une autre notion dominante : la *minorité*. En effet, les divisions de la société, dans l'optique culturaliste, ce ne sont plus les classes sociales, c'est-à-dire une structuration horizontale, mais les cultures et les identités. Les rapports de domination ne sont plus ceux d'une minorité de privilégiés qui accaparent les richesses au détriment d'une majorité qui en est exclue : les rapports de domination, dans cette approche culturaliste, sont ceux d'une majorité (culturelle, linguistique, sexuelle, etc.) au détriment des minorités repérées selon les mêmes critères. On retrouve donc dans la « majorité dominante », telle que la conçoivent les culturalistes, des membres des groupes dominés selon le point de vue du marxisme. Autrement dit, selon cette logique, M. Mittal, grand ravageur des sidérurgies française et belge, créateur de chômeurs et milliardaire, n'en serait pas moins membre d'une minorité dominée en situation de migration puisqu'il est indien et hindou résidant à Londres.

Comme le montrent Amselle (2008) et Bayart (2010), l'influence des *Cultural Studies* a été déterminante dans ce processus de culturalisation des questions sociales mais cela ne

³ Il sera souvent question dans cet article des textes et documents du Conseil de l'Europe. J'ai analysé quelques-uns de ces textes dans Adami (à paraître) parce qu'ils constituent la matrice idéologique des études plurilingues. Ces textes sont : Conseil de l'Europe (2008) ; Little (2010) ; Beacco 2008 ; (Niessen (2000). Il s'agit également des textes analysés par Maurer (2011 et dans cet ouvrage)

suffirait pas expliquer l'engouement des sciences humaines pour cette approche. En effet, si le contexte intellectuel joue un rôle non négligeable, il s'inscrit lui-même dans le contexte économique et social de l'après-Guerre-Froide et dans le contexte de la victoire du principe de la libéralisation des échanges économiques et humains dans le cadre de la mondialisation capitaliste.

4- Les études plurilingues dans la mondialisation capitaliste : la libre circulation des biens, des personnes et des langues

Les études plurilingues s'intègrent parfaitement dans la donne économique du libre-échange généralisé. Le dogme des classes dirigeantes, qu'elles soient économiques ou intellectuelles, est l'ouverture : économique, démographique, sociale, linguistique. Rien ne doit, et ne peut, entraver la libre circulation des biens et des personnes. C'est ce que ressassent les textes du Conseil de l'Europe à longueur de rapports d'experts, de documents d'orientation et de préconisations. Mais la doxa idéologique du libre-échange et de la concurrence sans entrave ne saurait se présenter de façon aussi abrupte. En effet, les dégâts économiques et sociaux sont considérables, en Europe et dans le monde, et le résultat de la mondialisation, c'est que les inégalités économiques et sociales sont gigantesques. La concentration des richesses est telle que le pouvoir appartient de fait, et sans exclusive, à une molécule d'humanité qui décide du sort de tous les autres. L'Europe « riche » n'échappe pas à ce phénomène et l'aveuglement idéologique de l'Union Européenne par exemple aboutit au drame économique et social de la Grèce. Le dogme du libre-échange conduit à la désindustrialisation des nations européennes et à la perte massive d'emplois mais également à un effet de saturation face aux flux des migrants que l'Europe, en crise profonde, ne sait plus, et ne peut plus, intégrer de façon efficace, non du point de vue « culturel », mais du point de vue matériel, social et économique.

Dans ce cadre, l'adhésion consentie, voire enthousiaste, des études plurilingues à la mondialisation capitaliste est inscrite dans les documents mêmes du Conseil de l'Europe qui leur servent de boussole idéologique : il y est clairement, et maintes fois, réaffirmé que le « dialogue interculturel » ou le plurilinguisme vont de pair avec les choix économiques de l'Europe, c'est-à-dire le marché capitaliste sans contrôle (Adami à paraître). Ces documents affirment et réaffirment que le plurilinguisme est d'abord une nécessité économique puisque les salariés européens seront amenés, dans le cadre de la libre circulation des biens et des personnes, à être mobiles et donc à utiliser plusieurs langues autres que leurs langues maternelles. C'est bien l'impératif économique de la libération des échanges qui se trouve au principe de la politique plurilingue de l'Europe. Les autres questions liées aux rapprochements entre européens, aux « dialogues interculturels », aux échanges ne sont que des rideaux de fumée pour masquer l'essentiel : le plurilinguisme est bon pour la compétitivité économique et pour des entreprises multinationales qui ont besoin d'une main d'œuvre capable de répondre à ses besoins. Là encore, il ne s'agit pas d'un procès d'intention : les textes d'orientation européens sont truffés de ces préconisations (Adami *ibid*).

Les études plurilingues nous chantent les mérites d'une mondialisation inéluctable et heureuse, où les peuples enfin libérés des contraintes nationales, des frontières et des « idéologies monolingues », vont pouvoir échanger et communiquer dans toutes les langues, chacun cultivant son identité tout en respectant bien sûr celle des autres, dans un monde où la tolérance est la valeur suprême, conséquence inéluctable de la sacralisation des différences. On réinvente une Babel moderne en somme, dans un élan d'enthousiasme qui manque, c'est le moins qu'on puisse dire, de recul critique. Ce monde post-national rêvé est bien sûr une pure et simple illusion quand on songe au fait que les plus grandes nations du monde défendent leurs intérêts de puissance sans concession, comme les USA, la Chine, la Russie ou l'Inde par exemple. Seule l'Europe, qui est tout sauf une nation, semble jouer le jeu de l'ouverture, et ses peuples en paient le prix fort. Les études plurilingues considèrent la mondialisation comme une opportunité, sinon une chance, pour parvenir à cette nouvelle Babel. Le problème, c'est que la mondialisation n'est pas un long fleuve social et économique tranquille : ses dégâts sont considérables, quand bien même ses thuriféraires nous expliquent qu'elle a permis un accroissement général du niveau de vie. Cette réalité ne peut pas ne pas être connue mais les études plurilingues ne s'y intéressent pas, l'oublient, ou tentent de l'oublier. Le prétexte théorique et scientifique est bien sûr que, au nom de la sacro-sainte division épistémologique du travail scientifique, chacun doit rester dans sa bulle de spécialité et ne peut prétendre sortir de son domaine d'expertise. L'oubli de la réalité économique et sociale de la mondialisation par les études plurilingues s'explique sans doute également par une sorte de mauvaise conscience politique : l'ouverture culturelle et linguistique est perçue plutôt comme une valeur progressiste et l'ouverture économique, la concurrence « libre et non faussée » plutôt comme une valeur traditionnellement conservatrice. Or, la mondialisation économique est indissociable de la mondialisation culturelle et linguistique. Si l'on accepte l'une, on accepte forcément l'autre, avec toutes ses conséquences sociales et humaines.

Heller (2008, 169) aborde en revanche le problème de front et affirme « qu'il faut ancrer la sociolinguistique dans l'économie politique et comprendre la langue comme pratique sociale et élément clé de la structuration sociale ». Cette proposition semble tout à fait intéressante mais elle n'est pas nouvelle. Marcellesi et Gardin (1974), avec la linguistique sociale, jettent les bases théoriques de cette approche en s'inscrivant dans une perspective marxiste. L'histoire, l'évolution et l'économie des échanges linguistiques (Bourdieu 1982) ne sont en effet pas dissociables du contexte économique, social et politique si l'on considère, à la différence des approches structuralistes, que les langues ne sont pas des entités autonomes. Entendues comme pratiques sociales, les langues sont nécessairement dépendantes des conditions sociales de production/réception des discours, du niveau micro des interactions verbales au niveau macro de l'économie politique des échanges linguistiques. Cependant, l'approche d'Heller n'est pas celle-ci. Selon elle, « l'ancrage de la sociolinguistique dans l'économie politique » signifie calquer tout simplement les catégories d'analyse de l'économie politique libérale au domaine sociolinguistique. Il ne s'agit donc pas pour Heller d'ancrer les pratiques langagières dans le contexte matériel par une démarche théorique et épistémologique conséquente, mais de subordonner la sociolinguistique à la théorie économique libérale. Elle reprend les

catégories et la terminologie économiques pour les plaquer sur les réalités socio-langagières. C'est de l'économisme, au sens qu'en donne Bourdieu (1994 : 158), c'est-à-dire « le fait de considérer que les lois de fonctionnement d'un des champs sociaux parmi d'autres, à savoir le champ économique, valent pour tous les champs » ». Prenant acte, comme d'une donnée presque naturalisée, de la mondialisation capitaliste, Heller appelle à s'y soumettre et à s'inscrire dans son mouvement. En effet, elle remet en cause le concept de langue, trop fixiste (ce qui est admissible en soi) mais pour lui substituer celui de « ressources langagières » qu'il faudrait exploiter, échanger ou exporter. Ces « ressources langagières » ne sont plus viables, selon elle, dans le marché étriqué des Etats-nations mais doivent s'ouvrir au grand large du marché mondialisé. Tout en faisant la leçon à ces nationalistes étriqués que seraient les Québécois, elle leur suggère (Heller, *ibid*, 165) de s'ouvrir à ce marché prometteur des langues : « le plurilinguisme devient plus accessible et intéressant ; les compétences communicatives en général deviennent plus importantes dans plus de secteurs de l'économie ». C'est donc le plurilinguisme comme ressource économique dans une économie mondialisée. Elle propose d'« identifier les espaces de production, de circulation et de consommation des ressources », c'est-à-dire les « festivals, foires, les colloques, forums... ». Et elle conclut pour démontrer tout l'intérêt de l'ouverture linguistique au marché (Heller *ibid*, 174) : « Ces ressources ont une double valeur ; le marché mondialisé de la nouvelle économie valorise autant les ressources communicatives comme habiletés techniques que comme symboles d'authenticité. » Les langues, et surtout les langues et les cultures « authentiques », c'est donc bon pour le commerce et l'on aurait bien tort de s'en priver. Les langues, renommées ici « ressources langagières », sont donc purement et simplement marchandisées. Les positions de Heller ressemblent davantage aux préconisations d'un expert du Fonds Monétaire International qu'à des propositions théoriques pour la sociolinguistique.

5- La tentation Ottomane

Hormis quelques contributions, dont celle que nous venons d'évoquer, les études plurilingues n'abordent pas de front la question de l'instrumentalisation du plurilinguisme des individus à des fins économiques dans le cadre du marché mondialisé. L'argument du plurilinguisme comme atout dans la concurrence économique est plutôt avancé par le Conseil de l'Europe pour convaincre les « décideurs » de mettre en place des politiques linguistiques et éducatives favorisant l'apprentissage des langues. Les études plurilingues académiques se concentrent sur un autre aspect qu'elles lient consubstantiellement au plurilinguisme : les *identités*. Le paradigme dominant en sociolinguistique francophone aujourd'hui tient dans l'analyse des positions respectives des langues selon l'opposition majoritaire *versus* minoritaire. Suivant cette ligne de partage, sont alors rangées du côté des langues minoritaires, aussi bien les langues des migrants que les langues régionales et, plus largement, les pratiques langagières non-standard. Or, si les langues sont minoritaires, on estime que leurs locuteurs le sont forcément, quand bien même ils seraient bilingues et utiliseraient également, voire surtout, une langue majoritaire. Le simple fait qu'ils soient locuteurs d'une langue

minoritaire fait d'eux un groupe social ou ethnique minoritaire. L'inévitable question de leur identité linguistique ou sociale est alors posée puisque l'équivalence entre le groupe linguistique, ou supposé tel, et la communauté sociale est posée elle aussi. Reconnaître, valoriser, promouvoir ou sauver des langues minoritaires revient donc à reconnaître, valoriser, promouvoir ou sauver l'identité de ceux qui les parlent, ou sont supposés les parler. Il ne reste plus qu'à inclure ces minorités dans des communautés inventées, ou « imaginées » comme dirait Anderson (1996), et le piège identitaire se referme. En faisant des minorités culturelles le parangon de la lutte pour les droits, on exclut de fait, ou on subordonne, les questions sociales et économiques à la question culturelle qui inclut elle-même essentiellement les langues et les religions. La mondialisation capitaliste, ou plutôt ceux qui en profitent, ne pouvait rêver mieux comme renoncement aux luttes sociales, infiniment plus dangereuses pour l'infime minorité de ceux qui détiennent les richesses.

Dans ce paradigme, et ce monde, où les identités culturelles et linguistiques représentent la valeur cardinale, la question est alors de savoir comment inventer un modèle de société qui les respecterait et les promouvrait. Ce modèle multiculturel, qui se profile subrepticement et contre toute attente rationnelle, est celui des ci-devant Empires Centraux, tels qu'on les appelait avant la première guerre mondiale, c'est-à-dire les Empires Austro-Hongrois, Ottoman et Allemand. Mais, parmi ces trois défunts, c'est surtout l'Empire Ottoman, et dans une moindre mesure l'Empire Austro-hongrois, que l'on exhume pour la cause. Il ne s'agit certes pas d'un mouvement de fond, et les études plurilingues ne sont pas concernées directement, mais le simple fait que l'on puisse penser présenter les Empires Ottoman ou Austro-hongrois comme des modèles possibles de la société que certains multiculturalistes voudraient faire advenir, est tout à fait éclairant et symptomatique. Le fait de s'intéresser à ces modèles n'est d'ailleurs pas une dérive : c'est l'aboutissement tout à fait logique du mouvement et de la réflexion multiculturalistes. C'est un passage du Livre blanc sur le dialogue interculturel du Conseil de l'Europe (2008) qui m'a incité à pousser plus loin la réflexion sur cette nostalgie soudaine⁴ :

A l'apogée de l'« Etat-nation » en Europe, entre 1870 environ et 1945, une idée prédominait selon laquelle tous les individus vivant à l'intérieur des frontières d'un Etat devaient s'assimiler au modèle de vie dominant, lequel servait de base à la socialisation des générations suivantes, notamment par le biais de rituels nationaux, voire parfois nationalistes. Toutefois, au cours des derniers siècles, l'Europe a également connu d'autres expériences plus probantes, par exemple lors de certaines périodes de l'histoire de l'Europe centrale et orientale, qui nous aident à comprendre comment des cultures et religions différentes ont pu coexister paisiblement dans la tolérance et le respect mutuels.

Le *Livre blanc* n'est pas un document marginal parmi les textes du Conseil de l'Europe : il représente le socle idéologique de sa politique en matière culturelle et linguistique. Les textes d'orientation sur les politiques linguistiques le citent fréquemment et appuient

⁴ Exactement au même moment, à l'occasion d'un échange de courriels avec un collègue, celui-ci, partisan convaincu du multiculturalisme, s'est avoué « nostalgique des Empires Centraux ». Cette remarque m'a confirmé qu'il y avait là quelque chose à creuser.

leurs propositions techniques sur cette base idéologique. Or, que dit ce passage ? D'abord, il profère une énormité en situant l'apogée des Etats-nations en 1945 en Europe, quand on sait qu'à cette date il existait 31 Etats et qu'il en existe aujourd'hui 45, soit une augmentation de 45% ! Ce que nous dit également ce passage, c'est que les Etats-nations ont nié la diversité culturelle pour imposer un modèle assimilationniste au nom du nationalisme. C'est un raccourci saisissant, partial et surtout partiel qui démontre qu'il ne s'agit pas de s'embarrasser de nuances et d'analyses plus fines mais de marteler l'idéologie multiculturaliste au prix d'approximations, de généralisations et d'une réécriture de l'histoire. Enfin et surtout, le plus stupéfiant dans ce passage, c'est la dernière phrase : on nous dit que de « plus probantes » expériences ont été menées dans l'histoire de l'Europe pour que des cultures et des religions puissent « coexister paisiblement dans la tolérance et le respect mutuels. » Or, ces expériences auraient été menées « dans les derniers siècles » et « lors de certaines périodes de l'histoire de l'Europe centrale et orientale ». Ces gesticulations sémantiques tentent de nous faire comprendre, sans oser l'affirmer explicitement tellement cela pourrait paraître énorme, que les Empires multinationaux Autrichien et Ottoman, puisqu'il ne peut s'agir que d'eux si l'on se réfère à l'histoire de l'Europe, auraient donc représenté un modèle de tolérance et de paix, à la différence des Etats-nations belliqueux et ennemis du pluralisme culturel. Je vais revenir sur le fond de cette stupéfiante affirmation mais un petit détour par d'autres contributions, qui vont dans le même sens, s'impose. Cette affirmation est en effet également la position d'une ottomaniste américaine qui n'y va pas par quatre chemins et qui affirme clairement, à la différence du *Livre blanc* qui préfère les circonlocutions, que l'Empire Ottoman est bien à modèle à suivre (Barkey 2005 et 2008). Barkey récidive dans la presse de façon aussi tranchée⁵. Georgeon (2010 : 30), de façon plus nuancée, suit néanmoins la même voie :

Certes, il n'est pas question de faire de l'Empire ottoman un modèle : pour ceux qui en seraient tentés, sa fin infiniment plus tragique que celle de l'Autriche-Hongrie ou celle de la Russie devrait suffire à les ramener au bon sens. Mais il n'est pas impossible de réfléchir plus avant sur son mode de gestion au quotidien de ces rapports interculturels qui font tant problème dans les États-nations d'aujourd'hui.

De son côté, Türesay (2013) va encore plus loin : il tente de nous faire croire que l'Empire Ottoman n'était pas un empire colonial comme les empires européens et qu'il était infiniment plus respectueux que ces derniers des diversités culturelles et des peuples qu'il tenait sous sa domination.

Mais qu'en est-il de ce modèle ottoman de tolérance que l'on sort de son tombeau pour nous le donner en exemple, ou au moins comme matière à réflexion ? Ce qui fascine certains auteurs, c'est son système des *millets* qui organise les communautés religieuses, nombreuses et variées de l'Empire, en entités « autogérées » sur le plan religieux et culturel. Les Ottomans placent à la tête de ces communautés des chefs religieux acquis à la cause de l'Empire et respectueux de l'ordre Ottoman. Ces *millets* permettent aux Ottomans de laisser les communautés gérer leurs affaires internes tout en les maintenant sous leur poigne de fer. Il est bien entendu que les *millets* n'ont aucune autonomie

⁵ Karen Barkey, « Esquisse pour une discussion sur la tolérance », Huffington Post, 21/11/2014

politique mais cela laisse l'illusion d'un gouvernement respectueux des différences. Les peuples sont ainsi soumis aux tyrannaux locaux, chefs de leur communauté, et aux Ottomans. Pour le reste, et quoi qu'en disent ses thuriféraires, l'Empire Ottoman est un empire féodal comme tous les autres Etats européens et Moyen-Orientaux de son époque. Il règne par le fer et par le sang, il est esclavagiste, écrase les populations d'impôts, enlève les enfants à leurs familles pour les enrôler dans l'armée et réprime impitoyablement les innombrables révoltes qui jalonnent son histoire. Comme tous les autres, il connaît des périodes de « prospérité » relative et de calme, entre deux campagnes militaires. Mais, surtout, c'est un empire fondé, là encore comme tous les autres, sur une base fondamentalement aristocratique. Les peuples, qu'ils soient musulmans ou non, sont tenus dans le plus parfait mépris par la caste dirigeante. Ainsi, par exemple, Türesay (2013 : 131) écrit-il : « Le fait que les bureaucrates ottomans aient qualifié de < nomade > (bedevî) voire de < sauvage > (vahsî) une partie de la population des provinces périphériques est-il suffisant pour y déceler une rhétorique coloniale ou colonialiste ? ». Türesay tente de démontrer que le mépris de l'aristocratie Ottomane pour le peuple n'est pas lié à l'appartenance culturelle ou religieuse mais à l'appartenance de classe. Ce mépris de classe qu'affichent les aristocrates envers le peuple, Türesay (*ibid*, 139) préfère le qualifier d'ailleurs, par une formule d'euphémisation qui laisse pantois, d'« exotisme social ». La façon dont la classe dirigeante Ottomane appelle le peuple est significative, comme le rappelle Türesay : « *reaya* (littéralement < le troupeau >) ». C'est cette division impitoyable de classe qui constitue, nous rappelle-t-il (*ibid*, 140), « la substantifique moelle de l'ordre sociopolitique Ottoman ». Ainsi donc, le modèle Ottoman, dont il faudrait s'inspirer, est celui d'une société féodale impitoyable pour ses peuples mais respectueux de la sacro-sainte diversité. Je le répète, cette tendance au révisionnisme néo-Ottoman n'est pas une lame de fond, ni même un courant, mais elle est symptomatique de la dérive d'une certaine vision multiculturaliste de la société. Peu importe en effet le type de société, le projet commun, la forme socio-économique, les rapports entre les classes ou le bien-être matériel des peuples, pourvu que la « diversité culturelle » soit préservée. Toutes les autres questions sociales lui sont subordonnées et le respect de la diversité devient une fin en soi, l'objectif ultime⁶.

Je voudrais prendre un autre exemple de cette tendance avec la lutte pour la sauvegarde des langues régionales de France. Les études plurilingues abondent en contributions visant à décrire, et souvent en même temps à défendre, les langues régionales. Les auteurs qui s'intéressent aux langues régionales sont, de façon explicite ou implicite, des militants de la cause des langues régionales. Les travaux sur les langues régionales ont été largement influencés par les catalanistes qui exercent une sorte de fascination chez les autres sociolinguistes militants. De fait, les études sur le catalan, très souvent militantes, à un degré ou à un autre, ont atteint leur objectif, ce que beaucoup d'autres ne sont pas parvenus à faire : redonner une légitimité au catalan en Espagne, un statut, et même,

⁶ Le néo-ottomanisme, cependant, n'est pas qu'une lubie d'intellectuels orientalistes : c'est également une tendance politique de fond en Turquie même comme le montre Jean Marcou, professeur à l'IEP de Grenoble (« Le néo-ottomanisme, clé de lecture de la Turquie contemporaine ? », <<http://www.lesclesdumoyenorient.com/Le-neo-ottomanisme-clef-de-lecture.html>>, consulté le 4 avril 2015.

victoire suprême, à le faire progresser dans les pratiques quotidiennes. Car, quels que soient les efforts des militants-sociolinguistes des langues régionales en France, la pratique effective de ces langues continue de baisser. Comme l'écrit Broudic (2010) à propos du breton, en citant un journaliste : « moins on le parle, plus on en parle ». Les études plurilingues sur les langues régionales font le procès unanime et répété, comme un leitmotiv, du « monolinguisme français » et de la politique linguistique de la France depuis presque deux siècles maintenant⁷. Mais cette quasi-unanimité, plutôt que de prouver une quelconque vérité par le simple fait de réitérer des affirmations, est à interroger, au contraire. La France, c'est une certitude selon les études plurilingues, est glottocidaire et le citoyen Grégoire représente le mal incarné, le tueur de langues par excellence. Quand bien même ce révolutionnaire conséquent aurait contribué à la première abolition de l'esclavage en 1794, conquête éphémère mais au combien symbolique de la première République française, quand bien même il aurait contribué à donner aux juifs une citoyenneté pleine et entière, il reste pour les études plurilingues, qui oublient l'histoire et sombrent dans l'anachronisme, le fossoyeur des « patois ». Une relecture attentive et politique des discours de Grégoire et de Barère à la convention (De Certeau et alii 2002) en 1794 suffit à montrer que les intentions de ces deux révolutionnaires ne sont pas d'abord de tuer la diversité linguistique, mais de bouleverser l'ordre ancien féodal notamment par l'accès, par l'appropriation, populaire et démocratique, de cet outil incomparable d'émancipation pour le peuple majoritairement analphabète de l'époque qu'est la langue française à ce moment-là de l'histoire. Grégoire et Barère appellent d'ailleurs à la construction d'un système public d'instruction, gratuite, obligatoire et laïque. Pourtant, peu importe le contexte et l'analyse politique, les études plurilingues ne veulent rien savoir d'autre de Grégoire que le fait qu'il ait voulu, ce qu'il dit effectivement, « éradiquer les patois ». Rien d'autre ne compte dans le procès de la politique linguistique de la France que le fait qu'elle ait détruit sa propre diversité linguistique. Que la France, et particulièrement la 3^{ème} République, ait mené une politique intense de lutte contre l'usage public des langues régionales et de diffusion du français, c'est un fait indéniable. La question est de savoir quelles sont les raisons et les conséquences *politiques* de cette action. La lecture culturaliste de la politique linguistique de la France réside dans la seule et unique critique de l'annihilation de la diversité. Or, ce qu'occultent les études plurilingues, c'est le fait tout aussi indéniable que le français s'est imposé au cours du 19^{ème} siècle et au début du 20^{ème}, sinon avec l'enthousiasme des français, du moins avec leur assentiment. Car le français s'est imposé par l'école, par la scolarisation, par l'alphabétisation généralisée du peuple. L'alphabétisation de masse est une conquête démocratique majeure qui n'aurait jamais pu s'effectuer par les langues régionales. Et l'alphabétisation populaire, c'est le levier indispensable de l'émancipation, de l'ascension sociale, de l'accès du peuple au savoir et donc au pouvoir. Comme l'écrit Martel (2014 : 307-308) :

⁷ Plutôt qu'une liste interminable de références en la matière, je citerai l'ouvrage dirigé par Kremnitz et Broudic (2014). Ce livre est une somme, une référence très riche de contributions mais il reste néanmoins un ouvrage presque exclusivement à charge contre la politique linguistique de la France. On retrouve ici et là, dans les chapitres, quelques nuances mais le ton général, donné d'ailleurs par Kremnitz lui-même, traduit la tendance que je critique ici

Ce qui motive les classes populaires de ces régions, c'est précisément la perspective de sortir de leur peu enviable situation socio-économique. Que peut peser la valorisation lyrique, dans un « patois » au surplus travaillé selon les modèles de la culture haute, des belles campagnes bretonnes ou occitanes aux yeux de paysans à qui l'exode rural offre justement la possibilité séduisante de rompre avec la rudesse de leur condition.

La perte des langues régionales ne s'est pas faite sans mal ni douleur mais jamais contre la volonté des français. Ceux-ci, depuis la fin du 18^{ième} siècle, ont constamment remis en cause les pouvoirs établis, ils ont mené les révolutions de 1789, 1830, 1848, 1871, amené en 1936 le Front Populaire au pouvoir par une sorte d'insurrection électorale ; les français se sont maintes fois révoltés dans les mines du Nord et de Lorraine et dans tous les bassins industriels contre les conditions de travail inhumaines ou les vigneron dans le sud languedocien en 1909, etc. S'ils avaient donc estimé insupportable le fait que l'Etat les « spolie » de leurs langues régionales pour leur imposer le français, ils auraient réagi sans hésitation. Et pourtant ils ne l'ont pas fait, jamais. Les seules réactions contre la politique linguistique de l'Etat ont émané d'intellectuels régionalistes, nostalgiques des provinces féodales d'antan et souvent antirépublicains ou « porté par des milieux cléricaux hostiles à un français porteur d'un message subversif » comme en Alsace (Martel 2014 : 305) ou tout simplement raciste et antisémite comme en Bretagne (Morvan 2002). Les bases idéologiques réactionnaires d'un certain nombre de mouvements régionalistes les ont d'ailleurs conduits à collaborer avec les nazis pendant l'occupation en espérant un dépeçage de la France occupée qui aurait permis à leurs régions d'accéder à l'indépendance (Arzalier 1990 ; Bougeard 2002). Le sempiternel procès fait à la France en matière de politique linguistique par les études plurilingues occulte cette donnée fondamentale qui les dérange : les français ont globalement accepté de « perdre » leurs langues locales et ont accepté le français national, malgré, voire contre, les militants régionalistes. C'est ce qu'écrit Martel (*ibid* : 307) qui évoque « le décalage entre le rapport à la langue de ces militants et celui des masses populaires qui la parlent au quotidien ». Pour occulter cela, les études plurilingues grossissent le trait de l'hégémonie monolingue et tentent de présenter l'histoire des langues de France comme un long martyr qu'elles auraient subi sous le joug implacable de l'Etat jacobin et de la République centralisatrice. Les partisans d'aujourd'hui de la revivification des langues régionales ont besoin de présenter ces langues et leurs locuteurs comme des victimes de la langue dominante et de la politique centralisatrice de l'Etat républicain précisément pour occulter ce fait essentiel que les langues régionales ont été abandonnées par leurs locuteurs sans qu'il n'y ait eu de coercition politique : jamais personne en France n'est allé en prison, ou n'a même jamais été arrêté, parce qu'il parlait une autre langue que le français sur le territoire national. La pression sociale et symbolique était certes très forte, notamment à l'école, mais il n'y a jamais eu de répression politique. Les cas du Pays Basque et de la Catalogne sont symptomatiques à cet égard. En effet, alors qu'il existe des catalanophones et des bascophones de part et d'autre de la frontière franco-espagnole, les mouvements les plus populaires et les plus puissants se situent en Espagne et non en France où ils n'ont pas de consistance politique. Or, c'est bien en Espagne, et non en France, que la répression politique s'est abattue de façon brutale, avec le franquisme, qui a tenté par la terreur de détruire les aspirations aux autonomies régionales. Outre le fait que la terreur fasciste du

général Franco a exacerbé les sentiments micro-nationalistes là où elle voulait les éradiquer, la différence majeure réside dans le projet politique qui sous-tendait les politiques linguistiques de la France et de l'Espagne : monolingue dans les deux cas, cette politique linguistique s'appuyait en France sur un projet républicain d'émancipation (avec toutes ses limites et ses contradictions) tandis qu'en Espagne, la politique linguistique monolingue s'est appuyée sur un projet de régression politique totalitaire. La relecture culturaliste de l'histoire consiste à voir, dans les politiques des Etats-nations et de la France en particulier, une volonté d'homogénéisation culturelle et linguistique et les luttes pour la survie des langues régionales s'inscrivent dans cette optique. La diversité culturelle représentant une fin en soi et pour soi, les mouvements régionalistes ou micro-nationalistes n'ont besoin d'autres raisons et d'autres causes pour justifier leurs luttes que la reconnaissance de l'identité culturelle. Pour cela, au besoin, ils réinventent une nation, une culture et même une langue, exactement comme les nations qu'ils vilipendent et dont ils veulent se séparer, l'ont fait. Le breton des militants d'aujourd'hui n'est même plus compris par les bretonnants natifs tellement il a été reconstruit (Broudic 2014). Tous les efforts des militants micro-nationalistes tendent à la reconnaissance de leur identité culturelle, fut-elle artificielle, inventée, folklorisée jusqu'à la caricature. Mais la question centrale dans tout cela reste posée : en quoi la reconnaissance de l'identité culturelle, surtout par le biais de la langue régionale, apportera-t-elle quelque chose de mieux, de plus, de nouveau, aux personnes qui sont censées la posséder ou se la réapproprier ? Le fait de pouvoir utiliser « sa » langue régionale, que la plupart des virtuels locuteurs ont d'ailleurs abandonné ou n'ont souvent même jamais parlée, va-t-elle résoudre les problèmes de chômage, de logement, de transport, d'échec scolaire ? La reconnaissance des langues, des « cultures » et des identités régionales va-t-elle améliorer le fonctionnement de la démocratie et contrecarrer les puissances oligarchiques de l'argent ? Va-t-elle permettre aux peuples de se réapproprier les manettes du pouvoir économique ? Ces questions, les militants micro-nationalistes ne se les posent pas et les trouvent même tout à fait incongrues puisque l'identité linguistique et culturelle est une juste cause en soi, et point n'est besoin d'autre justification. Aucun mouvement micro-nationaliste à base linguistique n'a d'ailleurs pour objectif politique une autre société, un projet économique et social émancipateur et alternatif : ils se situent tous dans le *statu quo* capitaliste, avec des nuances sociale-démocrates, sociales-libérales ou libérale. D'ailleurs, en Europe, de nombreux mouvements sécessionnistes micro-nationalistes qui revendiquent l'indépendance nationale, sur une base linguistique ou non, le font non parce qu'ils se considèrent comme « dominés » ou « exploités » par les Etats dont ils dépendent, mais parce qu'ils considèrent au contraire qu'ils sont suffisamment riches pour ne pas avoir à se solidariser avec le reste de la nation : c'est le cas des micro-nationalistes flamands, lombardo-vénitiens, catalans, écossais ou basques espagnols par exemple. Les micro-nationalismes identitaires sont plus forts dans les régions riches, la Corse faisant exception.

De cette position culturaliste découle inévitablement une approche ethnociste : la culture est une donnée de base, une forme d'évidence naturalisée. Une culture, comme une ethnie, existe parce ce qu'elle *est*, tout simplement. Et cet argument tautologique est impénétrable. En effet, l'association insécable entre langue et identité conduit à la position suivante : puisque telle ou telle langue disparue, ou en voie de disparition, fait

néanmoins partie intrinsèque de l'identité de ceux qui sont censés la parler, il s'agit alors d'œuvrer pour qu'ils se la réapproprient. Mais alors, comment sait-on qu'un corse est corse par exemple, ou qu'un basque est basque s'il ne parle plus corse ou basque justement ? Doit-on les répertorier sur une base territoriale, familiale, ancestrale, filiale ou, pire, génétique ? Le tour de force des militants nationalistes bretons par exemple a été de faire croire qu'il fallait réintroduire le breton, comme le loup dans les Alpes ou l'ours dans les Pyrénées, sur tout le territoire de la Bretagne d'aujourd'hui, c'est-à-dire y compris dans les deux tiers Est de cette région où le breton n'a jamais été parlé. Mais puisque la Bretagne, nous assèment les nationalistes, possède une identité, et que cette identité passe forcément par la langue, tout individu censément breton devra apprendre à parler breton. On passe alors doucement de la défense de l'identité culturelle à l'irrédentisme culturel.

Les mouvements micro-nationalistes à base linguistique s'inscrivent parfaitement dans le cadre de la mondialisation et de l'Europe libérales. Leurs revendications sont purement identitaires et leur stratégie n'est plus d'affronter les Etats-nations dont ils dépendent, mais ils font le pari d'un affaiblissement continu de ceux-ci dans le cadre de l'intégration européenne. C'est cette fameuse « Europe des régions » qu'espèrent les micro-nationalismes, qui s'organiserait sur la base d'entités ethnolinguistiques souveraines dans le cadre du grand marché libéral européen. Il est dès lors moins surprenant que le « modèle » ottoman soit exhumé pour justifier ce grand dessein d'ethnisation de l'Europe.

Selon ce modèle, il n'est pas non plus surprenant que les préconisations des textes du Conseil de l'Europe et les positions « inclusivistes » des études plurilingues concernant les migrants, qui s'opposent à l'« intégration » jugée trop attentatoire à la diversité, insistent avec autant de constance sur le maintien des langues d'origine des migrants. Là encore, la principale raison invoquée pour justifier cette position est le respect de l'identité des migrants, de leurs diversités culturelles, de leurs différences. Cette position sur les langues d'origine est répétée *ad nauseam* dans toutes les contributions des études plurilingues qui traitent de la question des migrants, qu'ils soient enfants ou adultes, et suivent en cela fidèlement les préconisations des textes européens. Comme le fait justement remarquer De Robillard (2007, 90), dans une synthèse qu'il rédige pour un numéro de revue consacré à cette question et où il constate que la question du maintien des langues d'origine par les migrants est omniprésente dans les contributions : « Mais la question de savoir pourquoi diable les migrants devraient vouloir apprendre « leurs » langues » est, selon lui, « plus rarement » posée par les contributions de ce numéro de revue. Le maintien des langues d'origine des migrants, comme nous l'assèment à longueur de textes les documents du Conseil de l'Europe et les contributions des études plurilingues, est surtout nécessaire pour respecter et valoriser l'identité culturelle, la diversité, les différences, selon le cantique désormais bien connu. Dans la société multiculturelle qu'appellent de leurs vœux les études plurilingues, les communautés ethnolinguistiques des migrants coexisteraient donc paisiblement aux côtés des communautés ethnolinguistiques des autochtones « minoritaires » et des autochtones « majoritaires », si tant est qu'il existe encore une majorité dans cette profusion de minorités. L'Europe « ottomanisée » et post-nationale serait alors le patchwork des

identités culturelles et linguistiques sous la tutelle, non plus du sultan ou de l'empereur, mais de la « main invisible » du marché, selon la célèbre expression d'Adam Smith, théoricien de l'économie libérale.

6- Le diable et son avocat, ou quelques questions sur le plurilinguisme.

6-1 Le plurilinguisme est-il le produit de la modernité et de la mondialisation ?

Il semble, à lire les contributions francophones prenant comme thème le plurilinguisme, que la nouvelle mission de la sociolinguistique et de la didactique, consiste en la révélation d'une nouvelle vérité : le plurilinguisme *est*. On nous affirme donc que la nouvelle réalité du monde globalisé est la présence de multiples langues et que les échanges linguistiques font désormais partie de notre vie, qu'on le veuille ou non. Ce principe de réalité une fois posé, il s'agit de montrer que la reconnaissance, la prise en compte, l'incorporation même de cette nouvelle réalité par les sociétés modernes est inéluctable et même salutaire pour le bien de l'Humanité.

Or, qu'en est-il de cette « nouveauté » ? Le monde a toujours été plurilingue et pas une époque, pas un royaume, pas un empire, pas un Etat n'y a échappé. Hombert et Lenclud (2014) avancent même le nombre de 500 000 langues qui auraient été parlées depuis que l'espèce humaine sait parler. Plus même : le monde d'aujourd'hui n'a peut-être jamais été aussi « pauvre » dans le domaine linguistique, malgré les milliers de langues recensées. Les populations du monde, par ailleurs, n'ont jamais cessé d'entrer en contact, que ce soit par les migrations (celles des Indo-Européens, des Bantous, des Austronésiens et d'innombrables autres peuples), les guerres très souvent, le commerce, les déplacements forcés, etc. L'histoire du monde est aussi l'histoire de ces branchements permanents de populations, comme le montre Amselle (2005), de ces fusions, de ces divisions, de ces rapprochements, de ces déchirements. Et ces contacts humains ont toujours occasionné des contacts de langues, provoquant des disparitions, des amalgames, des « naissances » de langues. L'histoire de l'Humanité est celle de ce maelström permanent, plus ou moins puissant et rapide selon les époques et selon les lieux. Gruzinski (2006) parle de première mondialisation à propos des conquêtes espagnoles et portugaises des 15^{ième} et 16^{ième} siècles. Les conquêtes ibériques mettent en relation des populations et des langues comme jamais auparavant, des Philippines à l'Amérique en passant par l'Afrique et l'Europe. Mais avant, l'Empire Romain ou celui d'Alexandre, l'Empire musulman ou celui, éphémère, de Gengis Khan puis les colonisations européennes mettent en mouvement le monde connu et ouvrent des périodes de brassage à grande échelle. Ces périodes de contacts, qui sont aussi presque toujours des époques de violence, sont souvent suivies, quand les empires s'effondrent, de périodes de fermeture et de régression. Aux périodes de plurilinguismes connectés, si l'on peut dire, succèdent des périodes de plurilinguismes cloisonnés. Mais une des leçons de cette histoire, est que les périodes de grand brassage et de mise en mouvement des peuples et des langues ont souvent provoqué l'hégémonie d'une langue en reléguant les autres au second plan, ou en les faisant disparaître. C'est le cas du latin, du grec, de l'arabe et, plus récemment, des langues des colonisateurs : anglais,

français, espagnol, portugais. Au contraire, les périodes de fermeture et de repli qui ont succédé à ces périodes, ont vu parfois apparaître de multiples langues nouvelles, issues des langues dominantes par évolution : c'est le cas des langues romanes issues du latin ou des dialectes arabes. Les langues romanes, par exemple, sont apparues dans un contexte de fermeture et de repli sur des micro-territoires, où les échanges commerciaux, culturels, étaient extrêmement réduits. La floraison des langues européennes s'est opérée dans le contexte de la parcellisation et de la régression du Haut-Moyen-Age. La question ici n'est pas de montrer que la fermeture favorise la diversité linguistique, et que c'est donc « bien », mais que la réalité est toujours plus complexe qu'il n'y paraît.

6-2 Le plurilinguisme est-il dans une phase d'expansion inéluctable ?

Dans tous les cas, le plurilinguisme n'est pas une nouveauté, apparue avec la mondialisation capitaliste. Au contraire, celle-ci, après la phase de domination des États-nations monolingues, risque peut-être de réduire encore le nombre des langues en usage par l'expansion de l'anglais, mais également par celle des diverses langues centrales et super centrales, selon le modèle gravitationnel de Calvet (1999) qui, chacune à leur niveau, contribuent à évincer les langues « non-rentables » économiquement, socialement et symboliquement. Si l'on en croit Hagège (2000) ou Evans (2012), le taux de disparition des langues aujourd'hui serait même alarmant, alarmisme que tempère cependant Riley dans cet ouvrage. « Quantitativement », néanmoins, le plurilinguisme n'est sans doute pas à la hausse aujourd'hui, ce qui ne signifie pas du tout que cette tendance soit irréversible. Des langues disparaissent tandis que d'autres apparaîtront, comme le temps long de l'histoire nous le montre. De l'anglais ultra-dominant commencent déjà à poindre des variétés, dont on ne peut encore dire quel sera leur avenir : il s'agit par exemple du « spanglish », l'anglais de certains américains d'origine hispanique, ou du « singlish », variété vernaculaire de Singapour. D'autres langues naissent de l'abandon massif de « langues périphériques » (Calvet *ibid*), comme le « tok pisin » en Papouasie-Nouvelle-Guinée (Diamond 2014). Mais, dans ce dernier cas par exemple, il s'agit de la disparition possible, à terme, de huit-cent à mille langues tandis qu'apparaissent une ou deux nouvelles langues véhiculaires. Le passif est donc lourd et sans équivoque : la tendance actuelle n'est donc pas à la prolifération, mais plutôt à la régression du nombre des langues.

6-3 Le plurilinguisme est-il une pratique généralisée et dominante ?

Concernant l'Europe, l'affirmation de l'avènement généralisé du plurilinguisme est également à tempérer. Une étude menée justement par les institutions européennes⁸ montre que 54% des européens « sont capables de tenir une conversation dans au moins une langue étrangère ». C'est assurément une proportion importante qui semblerait démontrer que le plurilinguisme est effectivement une donnée majeure. Mais à y regarder

⁸ Commission Européenne, Eurobaromètre spécial 386, Les européens et leurs langues, juin 2012. https://ec.europa.eu/commfrontoffice/publicopinion/archives/ebs/ebs_386_fr.pdf

de plus près, ce n'est pas sûr qu'il en soit tout à fait ainsi. D'une part, cette enquête, comme c'est le cas très souvent concernant les pratiques linguistiques, est basée sur les déclarations des enquêtés qui autoévaluent leurs compétences linguistiques. On peut immédiatement entrevoir les multiples biais pouvant fausser les résultats. Cependant, même si l'on admet que ces déclarations puissent avoir un rapport avec la réalité des compétences affichées, il n'en reste pas moins que presque la moitié des européens déclare ne parler aucune autre langue que la sienne. C'est l'éternelle histoire de la bouteille à moitié vide des pessimistes et à moitié pleine des optimistes. D'autre part, la majorité des personnes qui déclarent pouvoir tenir une conversation dans une autre langue que la leur, disent le faire en anglais, langue qu'ils ont acquise à l'école. Enfin, une majorité des personnes déclarant connaître au moins une autre langue que la sienne, dit utiliser ses compétences pour le tourisme ou le « surfing » sur Internet. Si l'on devait résumer, de façon grossière, le bilingue européen prototypique est celui qui a appris l'anglais à l'école et qui l'utilise entre l'aéroport, la boutique de souvenirs et le Web. La situation est bien plus complexe et contrastée que cela, entre autres notamment parce que les personnes interrogées ne déclarent peut-être pas certaines langues qu'elles parlent au quotidien comme des dialectes ou des langues familiales issues de la migration ; mais on est de toute façon très loin de pratiques plurilingues généralisées et régulières. Les pratiques multilingues des européens, en tous cas, ne sont pas majoritairement des pratiques de « voisinage » dans des situations de bilinguisme sociétal ou de diglossie. Tel n'est pas le but de toute façon de l'UE, commanditaire de l'étude, dont il est dit en introduction du document qu'elle s'est engagée à préserver la diversité linguistique pour promouvoir les « identités culturelles, l'intégration et la cohésion sociale », pour permettre aux européens de profiter des « opportunités économiques, professionnelles et en matière d'éducation dans une Europe intégrée » et, surtout, affirme le document de façon cynique, parce que « la mobilité de la main d'œuvre est un élément essentiel pour la compétitivité de l'économie européenne. »

Le nombre approximatif des langues parlées dans le monde est impressionnant et s'élèverait à 6000 ou 7000. Par une opération arithmétique absurde, en divisant ce nombre par celui des Etats membres de l'ONU en 2014, c'est-à-dire 193, on obtient une moyenne de plus de 30 langues par Etat. Mais nous savons parfaitement que cette moyenne n'a rigoureusement aucun sens. Certaines régions du monde concentrent un très grand nombre de langues « en activité » pourrait-on dire, c'est-à-dire réellement pratiquées. Au contraire, dans la plupart des Etats européens et au Japon, aux Etats-Unis ou en Russie, domine une langue nationale de façon écrasante. Si l'on devait reprendre la métaphore éculée de la mosaïque pour caractériser la situation linguistique de la planète, on constaterait au total que la répartition des langues compose un ensemble totalement déséquilibré et disharmonieux de pièces multicolores minuscules assorties à de larges pans monocolores. Aux Etats-Unis, par exemple, la situation est contrastée. Si dans des « villes-monde » comme New-York sont effectivement parlées des dizaines de langues ou que dans certains Etats du sud-ouest l'espagnol soit parlé aux côtés de l'anglais, il n'en reste pas moins qu'un arbre ne peut cacher une forêt : en l'occurrence, dans le cas des Etats-Unis, l'arbre des situations effectivement plurilingues ne saurait cacher la forêt du

monolinguisme massif des américains, ce que constate Heitman (2008)⁹. Le constat est le même au Japon (Koishi 2014) ou en Europe, où l'activisme du Conseil de l'Europe en faveur du plurilinguisme démontre, *a contrario*, que si des politiques linguistiques sont préconisées pour le favoriser, c'est que précisément il n'est pas si « naturel » que cela en Europe, alors même que sont parlées des dizaines de langues. En fait, ces apparentes contradictions reposent sur une ambiguïté fondamentale : la confusion entre le constat, avéré et irréfutable, de la coexistence de langues sur un même espace géographique, social ou politique et la pratique plurilingue effective des locuteurs. La coexistence de plusieurs langues au sein d'un même espace (Etat, ville, quartier, groupes sociaux divers et variés, etc.) n'induit pas des pratiques plurilingues de la part des individus ou des groupes qui composent ces sociétés. La pratique des langues minoritaires implique souvent que leurs locuteurs soient aussi locuteurs de la, ou des, langues majoritaires, mais l'inverse n'est pas vérifié. Les migrants, par exemple, pratiquent leurs langues d'origine en famille, ou dans leurs groupes de pairs, et la langue du pays d'accueil, mais les locuteurs de la langue majoritaire ne pratiquent pas les langues des migrants. Par ailleurs, si les langues d'origine des migrants sont bien présentes dans les sociétés occidentales d'aujourd'hui, les locuteurs qui les pratiquent ne constituent pourtant pas un groupe social stable et homogène, c'est-à-dire une communauté linguistique. Les dialectes arabes du Maghreb, par exemple, sont parlés depuis le début du XX^e siècle en France mais cette continuité n'est pas due à l'existence d'un groupe social qui transmettrait et perpétuerait sa langue. La permanence de la présence des variétés d'arabe maghrébin en France est due à l'arrivée continue de migrants originaires d'Afrique du Nord. Les descendants de ces vagues successives de migrants finissent par adopter la langue majoritaire en abandonnant les langues d'origine de leurs ascendants, tandis que d'autres migrants arrivent. C'est un plurilinguisme cyclique, qui ne s'installe pas. Les importants flux migratoires que l'on constate aujourd'hui dans le monde n'impliquent pas nécessairement un brassage général des langues. En effet, si les mouvements migratoires sont intenses dans tous les sens et que ces mouvements charrient de multiples langues, la pratique des langues d'origine par les migrants s'effacent au fil des générations.

6-4 Le plurilinguisme favorise-t-il le dialogue et la coexistence pacifique ?

Les études plurilingues véhiculent cette idée que le plurilinguisme favoriserait le « dialogue interculturel » qui lui-même favoriserait les échanges entre les individus et les populations. C'est une assertion ressassée dans les textes du Conseil de l'Europe qui servent, je l'ai maintes fois répété ici, de cadre idéologique aux études plurilingues. Cette idée repose sur le postulat que parler la langue de l'« Autre » (avec cette majuscule essentialisante désormais de mise, assortie de quelques nouvelles modes sémantiques comme « altéritaïre » ou « diversitaire »), ou des Autres, implique nécessairement un rapport pacifique et constructif puisqu'il constitue en soi un rapprochement. Or, ce

⁹ Le constat un peu désabusé de cet auteur sur le monolinguisme des américains l'amène à débiter son article par une plaisanterie : « C'est déjà une vieille blague : – Comment appelle-t-on quelqu'un qui parle deux langues ? – Un bilingue – Quelqu'un qui parle trois langues ? – Un trilingue – Et quelqu'un qui ne parle qu'une seule langue ? – Un américain » (Heitman 2008, p.21)

postulat est d'une confondante naïveté et l'histoire, ou l'actualité, regorgent d'exemples qui démontrent le contraire. Le télescopage le plus frappant est celui que met en lumière, à son corps défendant, Jared Diamond (2014). Cet auteur prolixe, qui nous offre par ailleurs une vision très intéressante des sociétés traditionnelles en démontrant, à l'inverse du primitivisme que dénoncent Amselle (2010) ou Kuper (2003) par exemple, qu'elles sont autant factrices de destructions et d'autodestructions que les sociétés modernes et développées. Diamond (*ibid*), dans un chapitre exclusivement consacré aux langues, plaide avec passion et enthousiasme pour le plurilinguisme. Américain, il prend le contre-exemple des Etats-Unis en regrettant le monolinguisme majoritaire de son pays et de ses compatriotes en expliquant toute la richesse que peut représenter la connaissance et l'usage de plusieurs langues. En appui de sa démonstration, il prend l'exemple de l'île de Nouvelle-Guinée qu'il connaît très bien et où entre huit-cent à mille langues coexistent. Compte tenu de la superficie de l'île et du nombre des habitants, c'est évidemment un record absolu. Cette situation est due au fait que le peuplement de la Nouvelle-Guinée, initié il y a à peu près 50 000 ans, s'est éparpillé dans les montagnes et la jungle inextricable, ce qui a conduit à l'isolement des nombreux groupes qui se sont formés et à une diversification linguistique extrême. Diamond est impressionné par le nombre de langues que les néoguinéens sont capables de parler : la moyenne, affirme-t-il, est de quatre ou cinq langues mais certains en connaissent et en pratiquent une dizaine, voire une quinzaine pour quelques « champions », comme il les appelle. Ce sont des chiffres assurément impressionnants et l'on pourrait en conclure qu'il s'agit là d'un Eden plurilingue et d'un modèle à suivre, ce que Diamond ne manque pas de proposer. Mais le même auteur, tout au long de son ouvrage, nous décrit la Nouvelle-Guinée traditionnelle, avant l'arrivée des européens, non comme un paradis, mais plutôt comme un enfer de groupes en état de guerre endémique. La guerre est en effet permanente et, comme dans de nombreuses autres sociétés traditionnelles que décrit Keeley (2009), particulièrement meurtrière. Le taux de mortalité généré par ces guerres endémiques est effrayant : il est supérieur à celui de la seconde guerre mondiale ou à la guerre de Sécession aux Etats-Unis, ceci rapporté bien entendu à la population. Les populations papoues de Nouvelle-Guinée vivaient dans la crainte perpétuelle des assassinats, des razzias, des enlèvements voire des destructions et des massacres de villages entiers. A l'évidence donc, les pratiques plurilingues n'ont ici pas favorisé le « dialogue interculturel », c'est le moins que l'on puisse dire. C'est aussi vrai pour le plurilinguisme foisonnant en Afrique qui n'a jamais épargné à ses peuples les incessantes guerres tribales, pré- et postcoloniales. C'est enfin également vrai pour l'Europe où les zones de contact et de pratiques plurilingues riches et denses, comme les Balkans par exemple, n'ont jamais empêché les conflits, sans parler de l'actuelle guerre en Ukraine. Est-ce à dire que le monolinguisme aurait au contraire favorisé la paix en unissant des peuples différents par l'usage d'une seule et même langue ? Assurément non, et là encore, l'histoire et l'actualité sont saturées de contre-exemples, qu'il s'agisse des guerres civiles de jadis, comme la meurtrière guerre de Sécession entre américains anglophones, à celles d'aujourd'hui entre syriens, entre irakiens ou entre libyens, tous arabophones. En fait, les langues sont parfois le prétexte mais rarement la cause des conflits, y compris en Ukraine actuellement où c'est pourtant l'abolition du bilinguisme officiel russo-ukrainien par le gouvernement pro-Union Européenne qui a déclenché la guerre.

Les politiques linguistiques européennes, promues par le Conseil de l'Europe ou par l'Union Européenne, tentent de promouvoir le modèle de l'éducation plurilingue. Il s'agit de développer l'apprentissage des langues étrangères de la façon la plus large possible, avec l'objectif politique affiché de construire une identité et une citoyenneté européennes. Or, cette « identité » européenne se heurte à un obstacle de taille : l'extrême variété des langues parlées sur le continent. En multipliant les passerelles entre les langues, et donc entre les européens, les institutions européennes font le pari que les rapprochements linguistiques favoriseront les rapprochements humains et, à terme, la conscience d'une appartenance commune. Généraliser l'apprentissage des langues des « Autres » serait donc une façon de parvenir à cette identité commune, par-delà les différences linguistiques et nationales. Ce pourrait être une idée intéressante qui a cependant déjà été expérimentée dans certains Etats-nations d'Europe. La Belgique et la Suisse par exemple, qui ont à gérer un plurilinguisme quantitativement beaucoup plus modeste, ont tenté de développer l'apprentissage « croisé » des diverses langues nationales mais sans y parvenir réellement. Les problèmes de la Belgique entre ses deux principaux groupes linguistiques sont bien connus et ce pays tente de survivre face aux forces centrifuges qui poussent à la séparation. En Suisse, souvent présenté comme un modèle de plurilinguisme réussi et équilibré, on sait moins que cette politique linguistique, en apparence si harmonieuse, est en passe elle aussi d'échouer : selon la formule de Schulteiss (1995), « la Suisse est plurilingue mais les suisses ne le sont pas ». Les Suisses alémaniques n'apprennent pas le français et les suisses romans n'apprennent pas l'allemand. Ce qui est en train de se passer, dans un pays qui possède quatre langues officielles, c'est que les suisses, pour communiquer entre eux, ont de plus en plus fréquemment recours à l'anglais. Comment donc une politique, qui est en passe d'échouer dans deux Etats-nations et avec un nombre de langues limité, pourrait réussir à l'échelle d'un continent, avec des dizaines de langues différentes au sein d'un espace politique dont l'unité n'est qu'un slogan ?

6-5 Le plurilinguisme représente-t-il un progrès en matière d'éducation ?

S'il semble difficilement contestable que la maîtrise, même partielle, de plusieurs langues par un individu est un atout pour lui, certaines situations de plurilinguisme sociétal foisonnant sont en revanche bien difficiles à gérer du point de vue des politiques éducatives. Ainsi, en Afrique, les Etats indépendants issus de la colonisation ne sont-ils toujours pas parvenus à régler le problème de l'alphabétisation parce qu'ils se heurtent à la question quasiment insoluble de la langue de scolarisation dans des pays où sont pratiquées des dizaines de langues différentes. Les politiques éducatives oscillent en permanence entre le choix des langues des anciens colonisateurs et les langues locales. Les langues des anciens colonisateurs présentent d'indéniables avantages : abondance et richesse des ressources écrites, diffusion internationale et, surtout, elles représentent un consensus puisque, n'étant les langues premières d'aucun groupe local, elles mettent tout le monde d'accord. La scolarisation en langue locale est un problème qui préoccupe les Etats africains depuis longtemps mais qui n'a toujours pas trouvé de solution viable. C'est une question récurrente causée par l'abondance des langues locales. La mise en œuvre

des politiques de scolarisation en effet se heurte aux choix des langues : s'agit-il de scolariser chaque groupe dans sa propre langue ou dans une langue véhiculaire ? S'agit-il de proposer la scolarisation complète en langues locales ou de passer à une langue européenne après quelques années ? Quel que soit le choix, les Etats africains n'ont pas les moyens financiers, politiques ou pédagogiques de mettre en œuvre une politique scolaire ambitieuse. La scolarisation en une seule langue est déjà très difficile et l'on peut donc imaginer l'investissement que représente une scolarisation multilingue qui reste encore un très lointain objectif (Maurer 2007). Les taux d'alphabétisation en Afrique subsaharienne sont parmi les plus bas du monde (Unesco 2006) et le plurilinguisme n'est pas la seule cause, mais c'est un problème indéniable. Le problème se pose également en Afrique du Nord où la scolarisation est faite en arabe classique alors que la population continue d'utiliser l'arabe dialectal ou les dialectes berbères (Youssi 2013).

Il est un domaine où les études plurilingues sont particulièrement actives et où elles exercent un lobbying insistant sur l'Ecole, c'est celui de la scolarisation des enfants migrants. Là encore, suivant fidèlement les préceptes des orientations du Conseil de l'Europe (Auger 2009, entre autres ¹⁰), les études plurilingues travaillant sur cette question ont fait du maintien des langues d'origine des migrants leur cheval de bataille. L'argument le plus souvent évoqué pour justifier le maintien des langues d'origine chez les enfants de migrants, est que le plurilinguisme serait un atout cognitif, un levier d'apprentissage pour la langue du pays d'accueil et, de façon plus générale, un atout pour la scolarité des enfants. Cet argument semble reposer sur une telle évidence pour les études plurilingues que les références en appui sont rares. Un auteur souvent cité est Cummins (2001), qui est lui-même expert au Conseil de l'Europe ! Or la démonstration claire n'est pas faite concernant les avantages indubitables du plurilinguisme sur les plans du développement cognitif et scolaire. Pire même : les récents résultats de l'enquête PISA (OCDE 2013) semblent montrer l'inverse : les enfants de migrants, donc virtuellement plurilingues, ont de plus mauvais résultats en France en moyenne que les autres. Mais on sait bien depuis Vallet et Caille (1995) que ce n'est pas l'origine ethnolinguistique qui induit les résultats scolaires, mais l'origine sociale. C'est ce que viennent confirmer plusieurs enquêtes plus récentes (Vanhoffelen 2013 ; Brinbaum et alii 2010 ; Caille et Lemaire 2012)¹¹. Or, les enfants de migrants appartiennent plus souvent que la moyenne des autres enfants aux catégories populaires, d'où les résultats de PISA. Rassurons donc les études plurilingues, le plurilinguisme n'est pas un handicap et l'on ne reviendra pas en arrière de plusieurs dizaines d'années. Il n'en reste pas moins que la démonstration claire et probante des avantages cognitifs et scolaires du plurilinguisme reste toujours à faire. Là comme ailleurs, ce n'est pas la question linguistique qui est pertinente, mais la question sociale : qu'ils soient plurilingues ou monolingues, d'origine immigrée ou non, les enfants qui échouent appartiennent massivement aux catégories populaires et ceux qui réussissent appartiennent aux classes dominantes, économiques et/ou intellectuelles.

¹⁰ On retrouve la plupart des auteurs majeurs tenants de cette position en France dans les listes d'experts qui contribuent à la rédaction des documents du Conseil de l'Europe (Little 2010, par exemple)

¹¹ C'est également l'analyse de l'Observatoire des inégalités qui commentent ces enquêtes : « Au total, les enfants d'immigrés ont de moins bons résultats scolaires, non parce qu'ils sont immigrés, mais parce que leurs parents appartiennent à des milieux sociaux défavorisés. A milieu équivalent, ils sont même plutôt meilleurs » <http://www.inegalites.fr/spip.php?article1458>.

C'est ce constat implacable et sans équivoque des inégalités sociales face à l'école que dresse Peugny (2013).

Les études plurilingues abordent le plurilinguisme en matière d'éducation comme un fait a priori positif, et ceci même si très souvent elles constatent des résistances, des obstacles ou des échecs. Dans ce dernier cas, on impute invariablement les échecs aux sempiternelles « représentations » des acteurs qui, forcément, du point de vue des auteurs sûrs de leur fait plurilingue, sont erronées. On impute également ces échecs à la fameuse et fumeuse « idéologie monolingue » des acteurs éducatifs, des institutions ou des Etats. Le plurilinguisme en matière d'éducation est donc, selon les études plurilingues, un bienfait qu'il ne convient même pas de discuter : s'il n'est pas mis en œuvre, ou s'il échoue, c'est forcément parce que l' « idéologie monolingue » a saboté le travail. Il ne s'agit pas ici de dire, ou même de sous-entendre, que le plurilinguisme serait néfaste ou qu'il poserait d'insurmontables problèmes, mais de montrer que le plurilinguisme peut être un problème, qu'il n'est pas intrinsèquement et inconditionnellement positif. Le travail des sociolinguistes consiste alors, ou devrait consister en tous cas, à examiner les faits et en dégager les lignes de force, fussent-ils dérangeants pour les opinions préétablies.

6-6 Le plurilinguisme favorise-t-il la diversité linguistique ?

Cette question oxymorique a pour but de révéler un paradoxe qui n'a rien d'un effet de style. Il semble absurde de poser cette question puisque le plurilinguisme représente par lui-même la diversité linguistique. Mais l'analyse de certaines situations passées et présentes tendent à montrer que le plurilinguisme peut favoriser l'hégémonie d'une seule langue. Tant que les papous qu'évoque Diamond (2014) et le millier de langues qu'ils parlent vivaient en guerre constante entre leurs groupes isolés et repliés sur eux-mêmes, la diversité linguistique n'était pas un problème : chaque groupe parle sa langue, en apprend plusieurs autres des groupes qu'il côtoie ou combat, mais garde la sienne. Aucun groupe n'est jamais parvenu à établir une hégémonie sur les autres : les forces linguistiques se sont équilibrées au fil des millénaires d'occupation de la Nouvelle-Guinée. Il en va de même en Afrique sub-saharienne, autant qu'on puisse en connaître l'histoire (Fauvelle-Aymar 2013 ; Iliffe 2009), ou sur le continent Nord-Américain avant l'arrivée des européens : l'équilibre des forces politiques, démographiques et linguistiques entre les groupes et les sociétés traditionnelles, l'absence de structure politique centralisée, le caractère très éphémère des « empires » et des conquêtes, a permis de faire perdurer le plurilinguisme. Mais sitôt que, quelque part, une structure politique, ou simplement un rapprochement des groupes, qu'il soit pacifique ou belliqueux, se met en place, le besoin d'une langue commune émerge. Dans le cadre d'échanges commerciaux sans cadre politique, cette langue peut-être une lingua franca qui ne constitue qu'un pur instrument de communication, la langue de tout le monde et de personne, utilisée par un groupe spécifique : c'est par exemple ce que décrit Dakhliya (2009) pour la méditerranée. En revanche, cette lingua franca, quand elle n'est pas une langue instrumentale et construite pour des besoins particuliers, mais qu'elle est la langue d'un groupe dominant, peut finir par s'imposer dans une situation où la surabondance des langues constitue un problème pratique de communication. Dans la Papouasie-Nouvelle-Guinée indépendante et ses

mille langues s'imposent désormais l'anglais et le tok pisin, une lingua franca locale indispensable pour gérer le foisonnement plurilingue. Aujourd'hui, sous nos yeux, dans cette Europe qui ne cesse de rappeler à l'ordre les Etats pour le moindre manquement à la « diversité » et à son épanouissement, qui a fait du plurilinguisme et de l'éducation plurilingue son cheval de bataille, l'extrême diversité linguistique de l'Union Européenne est tout simplement en train de produire un monolinguisme de fait : la part de l'anglais est en progression constante et celle des autres langues est en régression. La gestion des langues dans les institutions européennes est un problème majeur et l'on s'achemine subrepticement vers le tout-anglais. Les études plurilingues, qui gesticulent contre les monolinguismes nationaux, accusés de tous les maux et de toutes les coercitions, semblent étrangement silencieuses, ou bien peu loquaces, devant ce rouleau compresseur monolingue qui, lui, n'est pas un fantasme.

En guise de conclusion : pour un athéisme méthodologique.

Je le répète encore pour être sûr d'être bien compris : il ne s'agit pas d'être pour ou contre le plurilinguisme parce que cela n'aurait absolument aucun sens. C'est une réalité sociale et individuelle qu'il convient d'abord, de notre point de vue scientifique, d'analyser de façon sérieuse. Or, comme j'ai tenté de le démontrer, les études plurilingues, sans doute fascinées par leur objet d'étude comme cela advient fréquemment, n'analysent plus le plurilinguisme mais le défendent et, surtout, en ont fait un objet sacré, intouchable. Les études plurilingues sont passées de la science à la croyance, de l'analyse à la dévotion. C'est pourquoi je préconise un athéisme méthodologique. L'athéisme méthodologique n'équivaut pas à une neutralité idéologique, mais à une désacralisation de l'objet, une déritualisation des approches. Un scientifique peut avoir des convictions mais ne saurait avoir de croyances. La conviction peut être démentie par les faits, revue, infléchie voire abandonnée parce qu'elle repose sur la raison ; la croyance, en revanche, ne repose pas sur la raison mais sur son abolition, sur la soumission à une vérité révélée, inaccessible à l'examen, à la critique, à la remise en cause. Dans cette cosmogonie particulière, le plurilinguisme est le principe incarné de la divinité suprême qu'est la « pluralité », entité supérieure et incréée, indéfinissable mais omniprésente. Cette omniprésence n'est pas à démontrer, elle va de soi, elle relève de l'évidence. Quant à ses bienfaits, il convient aux adeptes et aux disciples d'en révéler la réalité et de propager la bonne parole. Pour cela, les études plurilingues traquent infatigablement les « représentations » des profanes qui, cela va également de soi, sont erronées. Or, pour considérer des représentations comme erronées, il faut pouvoir s'appuyer sur des études indiscutables qui établissent des bases de connaissance. Or, les études plurilingues s'appuient sur d'autres textes de profession de foi du Conseil de l'Europe surtout, ou de ses experts, ou des premiers disciples de ceux-ci. Comme l'a très bien montré Maurer (2011 et ici même), les textes des études plurilingues fonctionnent sur le principe de l'auto-référencement qui donne l'illusion d'une vérité indiscutable. Par ailleurs, les croyances et leurs cultes n'existent que dans la mesure où ils s'opposent aux forces du Mal. Dans le cas des études plurilingues, la force du Mal, le grand Satan, c'est l'« idéologie monolingue ». Jamais définie, mais elle aussi omniprésente, elle représente le Mal absolu. Perverse, insaisissable, tentatrice, l'« idéo-

logie monolingue » est la condition d'existence des études plurilingues qui, sans elle, n'auraient plus d'ennemi à combattre et donc, plus de raison d'être. Pour la conjurer, il faut la réinventer sans cesse et les études plurilingues n'ont de cesse de la débusquer pour justifier ainsi leur combat du Bien contre le Mal. Cependant, comme personne ne défend l'idée saugrenue qu'il ne faudrait parler et n'utiliser qu'une seule langue, les études plurilingues redoublent de sagacité pour nous démontrer que le Malin, qui porte bien son nom, a plus d'un tour dans son sac. Ainsi, malgré le fait que l'Ecole en France oblige les élèves à étudier plusieurs langues étrangères, la Sainte Inquisition plurilingue voit là une nouvelle manifestation de la présence maléfique de l'idéologie monolingue : pour se conformer rigoureusement au dogme, il faudrait, selon les textes traitant de l'éducation plurilingue, intégrer l'apprentissage des langues, puisqu'apprendre diverses langues séparément est considéré comme une addition ou une juxtaposition de monolinguisms. Les études plurilingues avancent dans un brouillard conceptuel ou même la distinction entre plurilinguisme et multilinguisme n'est pas stabilisée. En fait, tout l'édifice « théorique » repose non sur des concepts, mais sur des mots, des formules et des constructions morphologiques utilisant largement les préfixes, les suffixes, les infixes, sans parler des slashes et des tirets. C'est une véritable logomachie qui multiplie les néologismes sur la base de notions elles-mêmes extrêmement floues : *culture, altérité, pluralité, diversité*, etc. Pour un exemple, voici un extrait d'une auteure qui n'est pas la première venue dans les études plurilingues et qui traite de la question de la réflexivité, dans un numéro de revue consacré à ce thème :

« C'est cette orientation que je souhaiterais interroger, en me fondant sur ma propre expérience d'enseignante-chercheuse essayant depuis plusieurs années de se représenter et d'interpréter les phénomènes d'appropriation linguistico-culturelle d'un point de vue fondé sur ce que je nomme pluralité/diversité/hétérogénéité, sans toujours préciser ces termes, voire en revendiquant cette approximation. La réflexion que je proposerai ici tentera de préciser ce point de vue, pour envisager une forme de dichotomie que je continue à percevoir dans la notion de réflex/altérité et en relation aux travaux d'historiens, de sociologues et d'anthropologues qui inscrivent leurs réflexions dans les dynamiques liées à la globalisation et à la différence. » (Castellotti 2009 : 129-130)

L'approximation est clairement revendiquée ici et l'auteure confirme ce choix « méthodologique » quelques pages plus bas :

« Je ne cherche pas non plus, a priori, à définir le « cadre conceptuel » qui comme tout cadre, contribuerait à limiter, enfermer, rabougir ma réflexion plutôt qu'à en développer la créativité » (Castellotti, ibid : 134).

Ainsi donc, la logorrhée des études plurilingues et son déluge éditorial ne seraient-ils parvenus qu'à cet aveu d'impuissance théorique, cet éloge de l'intuition, comme méthodologie scientifique ? Au-delà de la formule, l'athéisme méthodologique est une façon de désacraliser les objets de recherche et, en l'occurrence, de dé-totémiser le plurilinguisme. Il s'agit d'interroger le réel, même si les réponses que nous pourrions trouver mettent en cause nos convictions et, bien sûr, même si elles dérangent l'ordre académique établi. Le célèbre slogan de Mai 68 devrait s'appliquer au domaine de la

recherche scientifique : « il est interdit d'interdire », aucune question que ce soit, aucun thème de recherche, aucune option théorique. Nous avons montré par exemple (Adami et André 2014), en travaillant sur les insécurités langagières des adultes dans leur langue première, combien le déni et les postures (et non les positions, qui sont respectables) idéologiques avaient biaisé le débat et occulté la réalité. C'est dommageable pour la recherche mais c'est surtout dommageable pour les pistes et les solutions que la recherche peut apporter à ce problème social en particulier, et à d'autres.

Références

Adami H. A paraître. Politiques linguistiques et politiques d'intégration en Europe : analyse des fondements idéologiques. *Travaux de didactique du FLE*.

Adami H. 2012. Langues et cohésion sociale : entre analyse scientifique et débats idéologiques. In Conti V., De Pietro J.F., Matthey M. (2012). *Langue et cohésion sociale. Enjeux politiques et réponses de terrain*. Neuchâtel : Délégation à la Langue Française.

Adami H., André V. 2014. Les processus de sécurisation langagière des adultes : parcours sociaux et cursus d'apprentissage, *Revue Française de Linguistique Appliquée*, 2014/2, Vol XIX, p.71–83.

Amselle J.L. 2010. *Rétrovolution : essais sur les primitivismes contemporains*. Paris : Stock.

Amselle J.L. 2008. *L'occident décroché. Enquête sur les postcolonialismes*. Paris : Stock.

Amselle J.L. 2005. *Branchements : anthropologie de l'universalité des cultures*, Paris, Flammarion.

Anderson B. 1996. *L'imaginaire national*. Paris : La Découverte.

Arzalier F.1990. *Les perdants, la dérive fasciste des mouvements autonomistes et indépendantistes au XXe siècle*. Paris : La Découverte.

Auger N. 2009. Les travaux du conseil de l'Europe, un levier pour la diversité linguistique. *Le français aujourd'hui*, 2009/1 n° 164, p.45–51.

Bakhtine M. (Volochinov, V.N.).1977 (1929). *Le marxisme et la philosophie du langage, essai d'application de la méthode sociologique en linguistique*. Paris : Editions de Minuit.

Barkey K. 2008. *Empire of Difference: The Ottomans in Comparative Perspective*. New-York : Cambridge University Press.

- Barkey K. 2005. Islam and Toleration : Studying the Ottoman Imperial Model. *International Journal of Politics, Culture, and Society*, Vol.19, No.1/2, The New Sociological Imagination II (Dec., 2005), pp.5–19.
- Bayart J.F. 2010. *Les études postcoloniales : un carnaval académique*. Paris : Kartala.
- Beacco J.C. 2008. *Les langues dans les politiques d'intégration des migrants adultes*. Strasbourg : Conseil de l'Europe.
- Blanchet P. 2010. Post-face en forme de coup de gueule : pour une didactisation de l'hétérogénéité linguistique – contre l'idéologie de l'enseignement normatif et ses discriminations glottophobes. In Feussi V, Eyquem-Lebon M, Moussirou-Mouyama A, Blanchet P.(dir.) 2010.Hétérogénéité linguistique et didactique du français. Contextes francophones et plurilingues. *Cahiers de linguistique* n° 35/2.2009 [2010], p.165–183.
- Blanchet P., Arditty J.2008.La « mauvaise langue » des « ghettos linguistiques » : la glottophobie française, une xénophobie qui s'ignore. *Asylon(s)*.n° 04.
- Bourdieu P. 1982. *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*. Paris : Fayard.
- Bourdieu P. 1994. *Raisons pratiques*. Paris : Le Seuil.
- Bourdieu P. 1997. *Méditations pascaliennes*. Paris : Le Seuil.
- Bougeard C.(dir.) 2002. *Bretagne et identité régionales pendant la seconde guerre mondiale*. Brest : CRBC.
- Boyer H. 2014. Le sociolinguiste peut-il être neutre ? In Kremenitz G., Broudic F. *Histoire sociale des langues de France*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, p.169–177.
- Brinbaum Y., Moguérou L., Primon J.L. 2010. Les enfants d'immigrés ont des parcours différenciés selon leurs origines migratoires. In Beauchemin C., Hamel C., Simon P.2010.*Trajectoires et origines. Enquête sur la diversité des populations en France*. Documents de travail 168.TEO, INED et INSEE.
- Bronckart J.P., Bota C. 2011. *Bakhtine démasqué. Histoire d'un menteur, d'une escroquerie et d'un délire collectif*. Genève : Droz.

- Broudic F. 2014. Le breton. In Kremenitz G., Broudic F. *Histoire sociale des langues de France*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, p.439–453.
- Broudic F. 2010. Le breton : une langue menacée ou une langue officialisée ? *Langues et Cités*, n° 17, DGLFLF.
- Caille JP., Lemaire S. 2012. Les bacheliers « de première génération » : des trajectoires scolaires et des parcours dans l'enseignement supérieur « bridés » par de moindres ambitions ? France, portrait social – édition 2009.
- Calvet L.J. 2011. Langues, minor(is)ations, marginalisations : une image de la linguistique ?, *LIDIL* n° 44, p.137–144.
- Calvet L.J. 1999. *Pour une écologie des langues du monde*. Paris : Plon.
- Calvet L.J. 2005. *La sociolinguistique*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Canut C. 2007. *Une langue sans qualité*. Limoges : Lambert-Lucas.
- Castellotti V. 2009. Réflexivité et pluralité/diversité/hétérogénéité : soi-même comme des autres ? *Cahiers de sociolinguistique*. N° 14, p.129–144.
- Conseil de l'Europe.2008. *Livre blanc sur le dialogue interculturel. Vivre ensemble dans l'égalité*. Strasbourg : Conseil de l'Europe.
- Cummins J.2001.« La langue maternelle des enfants bilingues », *Sprogforum*, n° 19, p.15–21.
- Dakhliia J. (2009). *Lingua franca : histoire d'une langue métisse en Méditerranée*. Paris : Actes Sud.
- De Certeau M, Julia D, Revel J. 2002. *Une politique de la langue*. Paris : Folio.
- De Robillard D.2007. « Les langues de l'avant... ». *Le français aujourd'hui*.2007/3, n° 158, p.86–90.
- De Saussure F. 1975. *Cours de linguistique générale*. Paris : Payot.
- Diamond J. 2014. *Le monde jusqu'à hier. Ce que nous apprennent les sociétés traditionnelles*. Paris : Gallimard.
- Evans N. 2012. *Ces langues qui meurent*. Paris : La Découverte.

- Fauvelle-Aymar F.X. 2013. *Le rhinocéros d'or. Histoires du Moyen-Age africain*. Paris : Alma Editeur.
- Georgeon F. 2010. Aux antipodes de l'État-nation : le monde pluriel des Ottomans. *Confluences Méditerranée*, 2010/2 n° 73, p.21–30.
- Gruzinski S. 2006. *Les quatre parties du monde : histoire d'une mondialisation*. Paris : Le Seuil.
- Hagège C. 2000. *Halte à la mort des langues*. Paris : Odile Jacob.
- Heitman R. 2008. Le français comme « langue alternative » aux Etats-Unis, *Études de linguistique appliquée*, 2008/1 n° 149, p.21–29.
- Heller M. 2008. Repenser le plurilinguisme : langue, postnationalisme et la nouvelle économie mondialisée. *Diversité urbaine*, 2008, p.163–176.
- Hombert J.M., Lenclud G. 2014. *Comment le langage est venu à l'homme*. Paris : Fayart.
- Iliffe J. 2009. *Les africains : histoire d'un continent*. Paris : Flammarion.
- Keeley L.H. 2009. *Les guerres préhistoriques*. Paris : Perrin.
- Kremenitz G., Broudic F. 2014. *Histoire sociale des langues de France*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- Koishi A. 2014. Faire vivre le plurilinguisme au Japon : un défi perdu d'avance ?, Actes du premier colloque international conjoint de la SCELLF et de la SJDF, Daehaksa, p.35–44.
- Kuper A. 2003. The return of the native. *Current Anthropology*, Volume 44, Number 3, June 2003.
- Levi-Strauss C. 1987. *Race et histoire*. Paris : Denoël.
- Little D. 2010. *Intégration linguistique et éducative des enfants et adolescents issus de l'immigration, Document d'orientation*. Strasbourg : Conseil de l'Europe.
- Lüdi G. 2004. Pour une linguistique de la compétence du locuteur plurilingue, *Revue française de linguistique appliquée*, 2004/2 Vol.IX, p.125–135.
- Marcellesi J.B., Gardin B. 1974. *Introduction à la sociolinguistique. La linguistique sociale*. Paris : Larousse.

Martel P. 2014. Combats pour les « langues régionales » depuis 1970. In Kremenitz G., Broudic F. *Histoire sociale des langues de France*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, p.303–319.

Maurer B. 2007. Aspects didactiques de l'éducation bilingue français-langues africaines au Mali. *Revue de l'Université de Moncton*, p.9–22.

Maurer B. 2011. *Enseignement des langues et construction européenne. Le plurilinguisme, nouvelle idéologie dominante*. Paris : Editions des Archives contemporaines.

Meyran R., Rasplus V. 2014. *Les pièges de l'identité culturelle*. Paris : Berg International.

Niessen Y. 2000. *Diversité et cohésion de nouveaux défis pour l'intégration des migrants et des minorités*. Strasbourg : Conseil de l'Europe.

OCDE. 2013. International pour le Suivi des Acquis des Elèves (PISA). Résultats du PISA 2012. Notes par pays. France.

Morvan F. 2002. *Le monde comme si. Nationalisme et dérive identitaire en Bretagne*. Paris : Actes Sud.

Peugny C. 2013. *Le destin au berceau : inégalités et reproduction sociale*. Paris : Le Seuil.

Rastier F. 2007. Eloge paradoxal du plurilinguisme. *Texto!* juillet 2007, vol.XII, n° 3.

Scheidhauer C. 2001. L'Europe, utopie linguistique. *Horizons philosophiques*, vol.12, n° 1, 2001, p.109–124.

Schultheis F. 1995. La Suisse est plurilingue mais les suisses ne le sont pas. *Revue Internationale des livres*. N° 23, juin.

Suso Lopez J. 2008. Diversité des langues ou langue universelle : Comenius et le « surpassement » de la malédiction de Babel. In Zarate G., Lévy D., Kramsch C. *Précis du plurilinguisme et du pluriculturalisme*. Paris : Editions des Archives Contemporaines, p.391–394.

Tabouret-Keller A. 2011. *Le bilinguisme en procès, cent ans d'errance (1840–1940)*. Limoges : Lambert-Lucas.

Tabouret-Keller A. 2005. « Avant-propos » Plurilinguismes : vers une prise en compte de leur hétérogénéité et complexité, *La linguistique*, 2005/2 Vol.41, p.3–8.

Tashdjian A. 1994. Les langues de l'Europe sont-elles sur orbite ?, *In* Carton F., Delefosse O. *Les langues dans l'Europe de demain*. Paris : Presses de la Sorbonne Nouvelle.

Türesay O. 2013. L'Empire Ottoman sous le prisme des études postcoloniales. A propos d'un tournant historiographique récent. *Revue d'histoire moderne et contemporaine*. 2013/2, n° 60-2, p.127-145.

UNESCO. 2006. *L'alphabétisation, un enjeu vital*. Rapport mondial sur l'Education Pour tous. Paris : UNESCO.

Vallet L.A, Caille J.P. 1995. « Les carrières scolaires au collège des élèves étrangers ou « issus de l'immigration », *Education et formations*, n° 40, p.5-14.

Vanhoffelen A. 2013. Les bacheliers du panel 1995 : évolution et analyse des parcours. *Note d'information* 10.13 Septembre. DEPP. Ministère de l'Education Nationale.

Youssi A. 2013. « Impératifs linguistiques, inerties culturelles », *Langage et société* n° 143, p.27-40.